ARIFTS Pays de la Loire

La formation aux métiers sociaux

CATALOGUE DES FORMATIONS

ÉDITION 2014

FORMATIONS INITIALES QUALIFIANTES ET CONTINUES

PETITE ENFANCE

TRAVAIL SOCIAL

PERSONNES AGÉES

www.arifts.fr

Région PAYS DE LA LOIRE

La formation aux métiers sociaux

ÉDITO

Les formations proposées par l'Association Régionale des Instituts de Formation en Travail Social évoluent à la mesure des mutations et des enjeux de l'intervention sociale, notamment en ce qui concerne les modalités d'accompagnement des publics en général et des personnes en particulier. Nous les concevons comme des outils à votre disposition, forgés à votre main, adaptés aux conditions institutionnelles et environnementales de vos pratiques.

Nos équipes élaborent et organisent de nouvelles formations tout au long de l'année en étroite concertation avec les professionnels qui font appel à leurs services. Notre offre de formation s'enrichit, dans l'interaction et la confiance, dans le sens d'un véritable partenariat.

L'ARIFTS a également un rôle d'animateur des secteurs social et médico-social. Conférences, journées d'études, colloques et autres manifestations d'envergure nationale ou régionale, sont construits pour vous permettre de faire le point sur les motifs, les objectifs et les résultats des pratiques professionnelles, réaffirmer leurs fondamentaux et repérer leurs axes de changement.

Nous souhaitons ainsi multiplier et diversifier les temps et les espaces de rencontre, de débat, d'analyse partagée, de confrontation, de formation et de co-formation : autant de manières de faire monde commun.

Bruno LE CAPITAINE
Directeur général

SOMMAIRE

FORMATIONS INITIALES ET QUALIFIANTES	**9**
FORMATIONS PRÉPARATOIRES	**11**
Formation préparatoire aux métiers éducatifs et sociaux	12
Formation préparatoire aux épreuves d'admission à l'entrée en formation CAFDES	13
FORMATIONS INITIALES ET QUALIFIANTES	**15**
Moniteur d'atelier de 2e classe	16
Préparation au CAP Petite Enfance en 1 an	17
Surveillant de nuit qualifié - Maîtresse de maison	18
Assistant maternel agréé : préparation au CAP Petite Enfance	19
Moniteur éducateur	20
Educateur spécialisé	21
Assistant de service social	22
Educateur technique spécialisé	23
Educateur de jeunes enfants	24
Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale - CAFERUIS	25
Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale (CAFDES) et Master professionnel Ingénierie et Gestion des Interventions Sociales et Médico-sociales (IGISM) spécialité : Management des Organisations d'Intervention Sociale et Médico-sociales	26
Diplôme d'Etat en Ingénierie d'Intervention Sociale (DEIS) et Master professionnel (IGISM) spécialité : Conseil en Développement d'Interventions Sociales et Médico-sociales	27
Maître d'apprentissage - Tuteur référent	28
Formateur de terrain : module 1 - Formateur de terrain : module 2	29
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	30
Délégué aux prestations familiales	31
BILAN DE COMPETENCES ET ACCOMPAGNEMENT VAE	**33**
Bilan de compétences	34
Entretien de positionnement VAE	35
Accompagnement démarche VAE, congé individuel de VAE d'une durée de 24h (DDC)	36
Accompagnement démarche VAE, Dispositif de Soutien de la Branche (DSB)	37
Sessions formatives VAE	38
Du portefeuille de compétences vers la VAE pour les travailleurs en ESAT	39
Droits et politiques sociales : actualisation des connaissances	40

SOMMAIRE

FORMATIONS CONTINUES 41

PETITE ENFANCE 43

ACTUALITES PETITE ENFANCE 45

Accompagner, porter, prendre soin du tout petit enfant : des gestes, une attitude, une relation 46
Accueillir la diversité culturelle 47
Accueillir l'enfant et sa famille sans s'épuiser 48
Accueillir les familles vulnérables 49
Accueil petite enfance et aménagement de l'espace 50
Accueillir un enfant porteur de handicap en structure d'accueil petite enfance 51
Agressivité, limites, autorité 52
Approche des souffrances psychologiques de l'enfant 53
Communication et travail d'équipe 54
De la crèche ou halte-garderie vers le multi-accueil 55
L'accueil, le sommeil, l'alimentation, la propreté : quels enjeux pour le jeune enfant ? 56
L'accueil de l'enfant en urgence 57
La gestion des tensions liées à l'accueil de l'enfant 58
La psychomotricité du jeune enfant 59
La relation parents-professionnels : quels enjeux ? 60
Le développement de l'enfant de 0 à 3 ans 61
Le jeu et l'activité chez le jeune enfant 62
Le travail auprès des bébés 63
Les enjeux de la séparation 64
Les enjeux de l'oralité 65
Les transmissions aux parents 66
L'observation : un outil professionnel en structure petite enfance 67
Se réconcilier avec l'écriture 68

EXPRESSION CREATIVITE 69

Atelier guitare et chansons : niveau 1 et niveau 2 70
Eveil et art : s'exprimer, créer, jouer 71
Inventer un spectacle pour les enfants 72
La musique est un jeu d'enfant 73
L'enfant et le livre 74
Le corps en jeu : réveiller notre spontanéité 75

SOMMAIRE

EXPRESSION CREATIVITE	**69**
Matières et couleurs	76
Modeler avec les jeunes enfants	77
Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ? Des activités manuelles, vocales et corporelles	78
Raconte-moi une histoire !	79
ENCADREMENT	**81**
Analyser ses pratiques managériales	82
Animer une réunion	83
Gérer l'organisation d'un multi-accueil	84
L'EJE, responsable d'unité et animateur d'une équipe petite enfance	85
Manager une équipe petite enfance	86
Manager une équipe petite enfance : approfondissement	87
Mener un entretien avec un parent ou un membre de l'équipe	88
RELAIS ASSISTANTS MATERNELS	**89**
Animer un relais d'assistants maternels	90
Les ateliers d'éveil au sein d'un RAM	91
Les missions du RAM aujourd'hui	92
TRAVAIL SOCIAL	**93**
ACTIONS ÉDUCATIVES ET HANDICAP	**95**
Autisme : mieux comprendre pour accompagner	96
Bientraitance et usure professionnelle	97
De l'observation à l'élaboration du projet personnalisé	98
Décrochage scolaire : comprendre pour agir	99
Intervenir auprès des personnes souffrant de troubles psychopathologiques	100
L'adolescent : mode d'emploi	101
Le professionnel face à la violence	102
L'écoute : outil fondamental de la relation d'aide	103
L'entretien professionnel : pratiques, méthodes et enjeux	104
L'humour : outil relationnel en situation professionnelle	105
Les écrits professionnels	106
Les missions de coordination et le travail d'équipe	107
Les percussions comme supports de relation éducative	108
Positionnement d'équipe sur la vie affective et sexuelle des personnes handicapées	109

SOMMAIRE

Massage et modelage de détente 110
Soins esthétiques et relation d'aide 111
Thérapie, expression, création : quel cadre « j'habite » ? 112

INTERVENTION SOCIALE 113

Agir dans le cadre de la politique de la ville : diagnostics, observatoires, évaluations 114
Co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques : la parentalité en situation de précarité 115
De la relation d'aide à la relation d'accompagnement 116
Développement social local, partenariat et réseaux 117
Intervenir auprès des Gens du voyage 118
Interventions publiques et travail social auprès des ROMS migrants 119
L'accompagnement social face à des difficultés financières 120
Souffrance psychique et isolement : fragilité des liens et suicide 121
Travailler avec les familles : les points de vue analytique et systémique 122

ENCADREMENT 123

Élaborer et conduire un projet d'établissement ou de service 124
L'expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire 125
La gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service 126
Le management et la gestion des ressources humaines 127
Prise en compte de la dimension éthique en position hiérarchique 128

PERSONNES ÂGÉES 129

Accompagner la personne handicapée vieillissante 130
Des ateliers, des activités pour valoriser la personne handicapée vieillissante : estime de soi, créativité, sociabilité, bien-être. 131
Qu'est-ce qu'être soignant en Service de Soins de suite et de Réadaptation ? 132
Passer du soin au prendre soin 133
Vieillir, devenir... 134

INFORMATIONS PRATIQUES 135

Liste des intervenants 136
Accès et adresses des établissements 138
Bulletin d'inscription 139

FORMATIONS INITIALES ET QUALIFIANTES

ÉDITION 2014

> FORMATIONS PRÉPARATOIRES 11

> FORMATIONS INITIALES ET QUALIFIANTES 15

> BILAN DE COMPÉTENCES ET ACCOMPAGNEMENT VAE 33

> FORMATIONS PRÉPARATOIRES

- Formation préparatoire aux métiers éducatifs et sociaux 12
- Formation préparatoire aux épreuves d'admission à l'entrée en formation CAFDES 13

> Formation préparatoire aux métiers éducatifs et sociaux

DATES

Septembre à février 2014

LIEUX ET CONTACTS

Pour tout renseignement sur le coût, le contenu détaillé et les modalités d'inscription :

Site Angevin
SAFRANTS
02 41 22 14 70
accueilnord@arifts-safrants.fr

Site Nantais
PONANTS
02 40 75 69 94
info-classerie@arifts-ponants.fr

OBJECTIFS

Clarifier son projet personnel et professionnel à partir :

> d'une approche des différents champs du travail social : petite enfance, éducation spécialisée, insertion, médico-social, intervention sociale ;
> d'une information sur les différents métiers et sur les contenus des formations ;
> d'une observation sur différents terrains professionnels.

PUBLIC

La formation s'adresse aux personnes intéressées par une formation en travail social.

CONTENU

Elle est organisée en 4 modules :

module 1 :
conseil / orientation / projet.

module 2 :
découverte des champs professionnels.

module 3 :
méthodologie et perfectionnement des écrits.

module 4 :
expression orale et communication.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La formation prépare aux épreuves d'admission en proposant :

> des mises en situation ;
> des approches théoriques sur les différents publics du travail social ;
> des travaux collectifs sur les questions sociales

> Formation préparatoire aux épreuves d'admission à l'entrée en formation CAFDES

OBJECTIFS

Culture générale de l'intervention sociale.
Le métier et la fonction de directeur.
Préparation à la note synthétique de l'épreuve orale.
Préparation à l'épreuve écrite.
Préparation à l'épreuve orale.

PUBLIC

Personnes remplissant au moins une des conditions suivantes (article D. 451-13 du code de l'A.S.F.) :

- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ;
- être titulaire d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale ;
- être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

CONTENU

Préparation de la note synthétique support de l'épreuve orale.
Travail d'élaboration de la note synthétique.
Corrections et retour des travaux réalisés par le candidat.
Méthodologie de l'écrit.
Elaboration de plans.
Epreuve écrite en situation.
Méthodologie de l'écrit : la logique d'argumentation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports de connaissances théoriques relatives aux évolutions contemporaines des questions sociales et économiques, des politiques sanitaires et sociales et à leur actualité.
Atelier dédié à la construction de la note synthétique et à la réflexion collective sur la conception de la fonction de direction.
Travail individuel d'élaboration de la note synthétique par enseignement à distance.
Exercices d'entraînement individuel au commentaire de documents qui prennent la forme de travaux dirigés.
Exercices d'entraînement individuel au commentaire de documents, entre les séances, par enseignement à distance.
Mises en situation : épreuve écrite sur table et entretiens devant jury.
Apports bibliographiques sur la fonction de direction, ouvrages de culture générale de l'intervention sociale et des questions sociales, de présentation de soi à l'oral, de méthodologie de l'écrit.

INTERVENANTS

- Emmanuelle ROBERT
  Responsable de la formation
- Antoine d'ARTIGUES et Claude QUELENNEC
  Directeurs certifiés

DURÉE

Préparation des épreuves écrites et orales :
42 heures sur 7 jours

Préparation de l'épreuve orale seulement :
21 heures sur 3,5 jours

DATES

2013 :
28 novembre
5 décembre, 12 décembre

2014 :
9 janvier (matin)
30 janvier , 20 février

COÛT

1 170 euros
Epreuves écrites et orales

590 euros
Epreuve orale seulement

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 94 00
clehen@arifts-ponants.fr

NOTES

> FORMATIONS INITIALES ET QUALIFIANTES

- Moniteur d'atelier de 2e classe 16
- Préparation au CAP PETITE ENFANCE en 1 an 17
- Surveillant de nuit qualifié 18
- Maîtresse de maison 19
- Assistant maternel agréé : préparation au CAP PETITE ENFANCE 20
- Moniteur éducateur 21
- Educateur spécialisé 22
- Educateur technique spécialisé 23
- Educateur de jeunes enfants 24
- CAFERUIS Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale 25
- CAFDES Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale et Master IGISM Ingénierie et Gestion des Interventions Sociales et médico-sociales - Spécialité Management des Organisations d'ISMS 26
- DEIS Diplôme d'État en Ingénierie d'Intervention Sociale et Master IGISM Spécialité Conseil en Développement d'Interventions Sociales et Médico-sociales 27
- Maître d'apprentissage - Tuteur référent
- Formateur de terrain : module 1 28
- Formateur de terrain : module 2 et Diplôme Universitaire Analyse des Contextes de Formation et d'Intervention Sociale (DU ACFIS) 29
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs option MJPM - Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs 30
- Délégué aux prestations familiales 31

> Moniteur d'atelier de 2e classe

DURÉE
320 heures
en 9 sessions

DATES
Octobre à Juin

COÛT
Frais de formation

Organismes (employeur, OPCA, pôle emploi, etc.) : 4 008 euros

Autofinancement : 3 825 euros

Frais de sélection : 60 euros

LIEU
Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 22 40 72
c.morisseau@arifts-safrants.fr

OBJECTIFS
Permettre aux moniteurs d'atelier d'atteindre un bon équilibre entre les objectifs liés à la production et les objectifs liés à l'encadrement et à l'épanouissement du personnel handicapé en situation de travail protégé.

PUBLIC
La formation est ouverte aux moniteurs d'atelier en situation d'emploi, en qualité de salarié ou de stagiaire. L'entrée en formation est décidée par une commission d'admission suite à un entretien avec un professionnel.

CONTENU
La formation s'effectue sur une année scolaire, sous forme de regroupements d'une semaine à l'institut et d'un stage pratique à minima à mi-temps entre le début et la fin de la formation.

Quatre pôles :

Pôle 1 :
Connaissance de la personne :
> psychologie,
> psychopathologie,
> connaissance des handicaps et des inadaptations,
> psychomotricité.

Pôle 2 :
Connaissance des institutions :
> regroupements géographiques,
> droit,
> organisation sociale et médico-sociale.

Pôle 3 :
Expression, réflexion sur la pratique professionnelle :
> analyse de la pratique,
> Ecrire, Lire, s'Exprimer (ELE),
> travail écrit et débat sur les regroupements géographiques.

Pôle 4 :
Pédagogie des apprentissages, production, activité :
> droit,
> psychopédagogie,
> démarche d'apprentissage,
> gestion,
> sécurité dans les ateliers,
> ergonomie.

Le contenu détaillé de la formation peut être adressé sur simple demande au SAFRANTS.

DIPLÔME
Certificat d'Aptitude à la Fonction de Moniteur d'Atelier de deuxième classe.

INTERVENANT
> Thierry CHARTRIN,
responsable de la formation,
Responsable Centre d'Activités
au SAFRANTS

> Préparation au CAP PETITE ENFANCE en 1 an

OBJECTIFS

Former des professionnels aux métiers de la petite enfance, compétents pour l'accueil et la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans, à savoir :

> agent spécialisé en école maternelle,
> aide maternel en structure d'accueil de la petite enfance,
> assistant maternel agréé (en crèche familiale ou à son domicile),
> employé familial au domicile du particulier,
> agent d'animation en structure périscolaire, ALSH.

Cette formation peut permettre à certains candidats de préparer les concours d'entrée à d'autres formations :

> auxiliaire de puériculture,
> éducateur de jeunes enfants,
> moniteur éducateur.

PUBLIC

Etre âgé(e) de 18 ans minimum (maximum 25 ans pour l'apprentissage).
Être titulaire du Brevet des collèges ou avoir le niveau scolaire équivalent.
Pour les salariés :

> avoir signé un contrat d'apprentissage et/ou avoir l'accord de son employeur pour suivre cette formation selon l'emploi du temps du centre de formation.

CONTENU

En apprentissage ou en formation professionnelle.
La formation est construite autour de 3 unités professionnelles (UP) et de 2 unités générales (UG).

> prise en charge de l'enfant à domicile (UP1) ;
> accompagnement éducatif de l'enfant (UP2) ;
> techniques de service à l'usager (UP3) ;
> français et histoire-géographie (UG1) ;
> mathématiques - sciences (UG2).

Contenus de l'enseignement professionnel (400 h)

Connaissances théoriques :

> développement de l'enfant, droit, nutrition, alimentation, biologie, prévention-santé - environnement.

Techniques professionnelles :

> techniques éducatives et d'animation, techniques d'entretien des équipements et des locaux, techniques de soin, d'hygiène corporelle et de confort, techniques de préparation et service des collations et repas.

Contenus de l'enseignement général (34 h en formation professionnelle, 70 h en apprentissage) :
français, histoire-géographie, mathématiques, sciences.

RYTHMES DE FORMATION :

Formation professionnelle :

> de septembre à juin, période d'examen comprise :
> les mercredis et/ou vendredis et certaines périodes lors des vacances scolaires, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

FORMATION APPRENTISSAGE :

> de fin août à juin, période d'examen comprise ;
> 1 semaine en formation de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
> 3 semaines chez l'employeur.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Retrait du dossier : le dossier d'inscription sera disponible courant janvier pour la rentrée prochaine.

FINANCEMENT

Formation professionnelle :
Afin d'obtenir éventuellement un financement, se renseigner auprès de :

> la Direction Départementale du Travail pour les contrats aidés,
> l'employeur dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (C.I.F.),
> le Pôle emploi, le Conseil général, la Mission Locale, la Mairie, concernant les demandeurs d'emploi.

APPRENTISSAGE

Contacter le CFA ALTERNANCE de Nantes
Tél. : 02 51 82 72 08
cfaalternance@orange.fr

DURÉE

Unités professionnelles : 400h

Unités générales : 34h ou 70h (Voir ci-contre)

DATES

Septembre à juin

Apprentissage fin août à juin

COÛT

UP1 - UP2 - UP3 (400h) : 2 090 euros

Avec les enseignements généraux (34h) : 2 280 euros

Apprentissage : Voir ci-contre

LIEUX

Formation professionnelle
Site Angevin
SAFRANTS
Site Nantais
PONANTS

et autres départements : 53, 72 et 85

Apprentissage :
Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 84 29 84
v.loreau@arifts.fr

> Surveillant de nuit qualifié Maîtresse de maison

(possibilité de valider les 2 formations la même année)

DURÉE

175 heures
avec des temps de formation communs et des temps spécifiques à chaque métier

DATES

Du 17 mars 2014
au 11 février 2015

COÛT

2 012,50 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 44 56
info-classerie@arifts-ponants.fr

OBJECTIFS

Former des professionnels aux métiers de surveillant de nuit et de maîtres(ses) de maison, notamment en application de l'avenant 284 et 285 du 3 juillet 2003 de la CCNT du 15 mars 1966.
Remplir au mieux les différents aspects de la mission.
S'intégrer dans une équipe éducative, sociale ou médico-sociale, et contribuer de sa place au projet éducatif.
Affirmer son identité professionnelle.

PUBLIC

Les professionnels en poste dans les établissements des secteurs éducatif, social, sanitaire (MECS, foyer d'hébergement, foyer de vie, IME, établissement sanitaire, maison de retraite…), CHRS et les personnes se destinant à ces métiers.

CONTENU

Module 1 :
Connaissance du cadre institutionnel et de la responsabilité professionnelle.
Tronc commun :
> le cadre législatif : loi 2002, droits des usagers, projet individuel, protection de l'enfance, loi 2005, loi 2007.
> la dynamique institutionnelle,
> le droit du travail dans les métiers de l'action sociale et médico-sociale,
> éthique du travail et pratique professionnelle,
> les modalités de coopération,
> la maltraitance institutionnelle,
> prévention secours civique PSCN1,
> sécurité incendie et évacuation des personnes.

Aspects spécifiques :
> surveillant de nuit : la fonction, les urgences et les événements exceptionnels,
> maîtresse de maison : la fonction, économie familiale et vie quotidienne.

Module 2 :
Connaître et comprendre les problématiques des personnes accueillies.
Tronc commun :
> le développement psychomoteur, intellectuel affectif et social de l'enfant,
> les troubles du développement,
> les différents types de handicaps, dépendance, pathologie,
> les processus d'exclusion,
> les conduites à risque chez les adolescents,
> l'intimité, la sexualité,
> les urgences et évènements exceptionnels.

Aspects spécifiques :
> surveillant de nuit : les maux de la nuit,
> maîtresse de maison : l'aménagement et l'entretien des locaux, l'hygiène des espaces et l'équilibre alimentaire.

Module 3 :
Analyse de la pratique et méthodologie professionnelle.
Tronc commun :
> analyse des pratiques ; le travail en équipe pluriprofessionnelle, la restitution et la transmission des incidents significatifs, approche de la sophrologie par les professionnels et les usagers, l'écrit professionnel.

Aspects spécifiques :
> surveillant de nuit : prévention des risques et gestion des situations d'urgence,
> maîtresse de maison : fondements et méthodes de l'intervention.

Guidance individuelle : suivi des productions individuelles et collectives, recherche documentaire.

VALIDATION DE LA FORMATION

Dépôt et soutenance d'une monographie d'une dizaine de pages.
Au terme de la formation, une attestation de formation sera remise sous réserve que le stagiaire ait bien suivi l'ensemble des heures de formation et qu'il se soit acquitté du travail écrit. Cet écrit aura été au préalable évalué par le formateur.
Les deux formations sont agréées par la Commission Nationale Paritaire pour l'Emploi et permettent donc la délivrance de l'attestation de la CPNE.

INTERVENANTS

> Jacqueline AUDOIN,
Responsable de la formation, formatrice permanente au PONANTS

L'équipe pédagogique est composée de formateurs, d'enseignants, d'universitaires ou de professionnels spécialisés.

> Assistant maternel agréé : préparation au CAP PETITE ENFANCE

OBJECTIFS

Permettre aux assistants maternels agréés de se préparer aux épreuves tout en poursuivant leur activité professionnelle. Basé sur l'acquisition de connaissances théoriques et de compétences professionnelles, le CAP permet à son titulaire d'exercer une activité professionnelle liée à l'accueil et la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans, à savoir :

> agent spécialisé en école maternelle,
> aide maternel en structure d'accueil de la petite enfance,
> employé familial au domicile du particulier,
> agent d'animation en structure périscolaire, ALSH.

PUBLIC

Etre assistant maternel agréé et avoir effectué la formation obligatoire organisée par le Conseil général de 60h (loi 1992) ou de 120h (loi 2005).
Avoir une expérience de 420 heures en qualité d'assistant maternel.
Avoir l'accord de son (ses) employeur(s) pour suivre cette formation si ce sont des journées travaillées.

CONTENU

Unité Professionnelle 1 :
Prise en charge de l'enfant à domicile :
> le développement et les besoins de l'enfant, les soins d'hygiène et de confort, la prévention et la sécurité.

Unité professionnelle 2 :
Accompagnement éducatif de l'enfant :
> les différents aspects du développement de l'enfant, le cadre juridique et institutionnel de l'enfant en collectivité, le dossier professionnel, prévention - santé - environnement.

Unité professionnelle 3 :
Technique de service à l'usager, la préparation et le service des repas, l'entretien des locaux et des équipements.

Unité générale 1 :
Français, histoire-géographie.

Unité générale 2 :
Mathématiques, sciences.
Ces heures au centre de formation nécessitent un travail personnel sous forme de révisions et de rédaction de devoirs.

RYTHMES DE FORMATION

Ce cursus se déroule sur 1 ou 2 année(s) selon l'année de l'agrément.
Les assistants maternels agréés avant janvier 2007 préparent en première année l'UP1 et en deuxième année l'UP2 et l'UP3.
Les assistants maternels agréés depuis janvier 2007 s'inscrivent directement en deuxième année pour l'UP2 et l'UP3.
> Un lundi par mois d'octobre à mai, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Retrait du dossier : le dossier d'inscription sera disponible courant janvier pour la rentrée prochaine.

DURÉE

Unités professionnelles
UP 1 :
50 heures
UP 2 - UP 3 :
52 heures

Unités générales :
18 heures

DATES

Octobre - Mai

COÛT

UP 1 :
1 040 euros

UP 2 - UP 3 :
1 071 euros

Unités générales :
102 euros

LIEUX

Formation professionnelle
Site Angevin
SAFRANTS
Site Nantais
PONANTS
et autres départements :
53, 72 et 85
Apprentissage :
Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 84 29 84
v.loreau@arifts.fr

> Moniteur éducateur

DURÉE
2 ans

DATES
Rentrée
en septembre 2014
Epreuves d'admission
en début d'année civile

COÛT
Se renseigner auprès
des secrétariats

LIEUX
Site Angevin
SAFRANTS

Site Nantais
PONANTS

CONTACTS
Site Angevin
SAFRANTS
02 41 22 14 70
accueilnord@arifts-safrants.fr

Site Nantais
PONANTS
02 40 75 69 94
info-classerie@arifts-ponants.fr

VOIES D'ACCÈS
Formation initiale, situation d'emploi, apprentissage, VAE

LE MÉTIER
Le moniteur éducateur exerce « une fonction éducative, d'animation et d'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap. » (Art. D. 451-73. Décret n° 2007-898).

LA FORMATION
Formation préparatoire au Diplôme d'Etat (niveau IV)
Elle comporte 950 heures de formation théorique et 980 heures de formation pratique (28 semaines), le tout sur 2 ans.

L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation (DF) :

> **DF 1 :** accompagnement social et éducatif spécialisé - 400 heures,

> **DF 2 :** participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé - 300 heures,

> **DF 3 :** travail en équipe pluriprofessionnelle - 125 heures,

> **DF 4 :** implication dans les dynamiques institutionnelles - 125 heures.

FORMATION PRATIQUE :
sauf situation particulière ouvrant droit à allègement, la formation pratique, d'une durée totale de 28 semaines, se déroule sous la forme de deux ou trois stages, d'une durée minimale de 8 semaines.

Ces stages, dont l'un s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement, doivent être représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention. (art 4 de l'arrêté du 20 juin 2007).

> Educateur spécialisé

VOIES D'ACCÈS

Formation initiale, situation d'emploi, apprentissage, VAE

LE MÉTIER

L'éducateur spécialisé accompagne « dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.» (Art. D. 451- 41, décret 2007-899).

LA FORMATION

Formation préparatoire au Diplôme d'Etat (niveau III)
Elle comporte 1450 heures de formation théorique et 60 semaines de formation pratique, le tout sur 3 ans.

L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation (DF) :

> **DF 1 :**
accompagnement social et éducatif spécialisé - 450 heures.

> **DF 2 :**
conception et conduite du projet éducatif spécialisé :
- **1ère partie :** participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé - 300 heures ;
- **2e partie :** conception du projet éducatif spécialisé - 200 heures.

> **DF 3 :**
communication professionnelle en travail social :
- **1ère partie :** travail en équipe pluriprofessionnelle - 125 heures ;
- 2e partie : coordination - 125 heures.

> **DF 4 :**
implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles :
- **1ère partie :** implication dans les dynamiques institutionnelles - 125 heures ;
- **2e partie :** travail en partenariat et en réseau - 125 heures.

Formation pratique : sauf situation particulière ouvrant droit à allègement, la formation pratique d'une durée totale de 60 semaines se déroule sous la forme d'un stage d'une durée de 28 à 36 semaines et d'au moins deux stages d'une durée minimale de 8 semaines.

Ces stages, dont l'un s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement, doivent être représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention. (Art. 7 de l'arrêté du 20 juin 2007).

DURÉE

3 ans

DATES

Rentrée
en septembre 2014

Epreuves d'admission en début d'année civile

COÛT

Se renseigner auprès des secrétariats

LIEUX

Site Angevin
SAFRANTS

Site Nantais
PONANTS

CONTACTS

Site Angevin
SAFRANTS
02 41 22 14 70
accueilnord@arifts-safrants.fr

Site Nantais
PONANTS
02 40 75 69 94
info-classerie@arifts-ponants.fr

> Assistant de service social

DURÉE
3 ans

DATES
Rentrée en septembre 2014

Epreuves d'admission en début d'année civile

COÛT
Se renseigner auprès des secrétariats

LIEUX
Site Angevin
SAFRANTS

Site Nantais
PONANTS

CONTACTS ADMISSION
Site Angevin
02 41 48 20 22
accueilsud@arifts-safrants.fr

Site Nantais
02 40 75 69 94
info-classerie@arifts-ponants.fr

VOIES D'ACCÈS
Formation initiale, situation d'emploi, VAE

LE MÉTIER
L'assistant de service social, profession réglementée, soumis au secret professionnel, répond à des demandes multiples. « A partir d'une analyse globale et multi référentielle de la situation des personnes, des groupes, il procède à l'élaboration du diagnostic social et d'un plan d'intervention conclu avec la participation des intéressés ».

Il contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants.
« Il initie, promeut, participe, pilote des actions collectives et de groupes dans une dynamique partenariale et d'animation de réseaux en favorisant l'implication des usagers. » (Annexe 1 de l'Arrêté du 29 juin 2004)

LA FORMATION
Formation préparatoire au Diplôme d'Etat (niveau III)
La formation est dispensée en trois ans et comprend 48 semaines de stage pratique soit 1680 heures et 1740 heures d'enseignements théoriques.

Ces heures sont réparties dans quatre domaines de compétences comprenant :

> une unité de formation principale (théorie et pratique de l'intervention en service social (460 h),
> sept unités de formation contributives : philosophie de l'action, éthique (120 h), droit (120 h), législation et politiques sociales (160 h), sociologie, anthropologie, ethnologie (120 h), psychologie, sciences de l'éducation, sciences de l'information, communication (120 h), économie, démographie (120 h), santé (120 h), approfondissement (200 h), préparation à la certification (200 h).

> **DF 1 :** intervention professionnelle en service social,

> **DF 2 :** expertise sociale,

> **DF 3 :** communication professionnelle,

> **DF 4 :** implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles.

> Educateur technique spécialisé

VOIES D'ACCÈS
Formation initiale, situation d'emploi, VAE

LE MÉTIER
L'éducateur technique spécialisé intervient en matière d'intégration sociale et d'insertion professionnelle auprès des personnes présentant un handicap ou des difficultés d'ordre social ou économique : « Il assure une prise en charge éducative de ces personnes par l'encadrement d'activités techniques. » (Art D. 451-52. Décret n°2005-1376).

LA FORMATION
Formation préparatoire au Diplôme d'Etat (niveau III)
La formation est dispensée en trois ans. Elle comporte 1200 heures d'enseignement théorique et 1960 heures (56 semaines) de formation pratique.

L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation (DF).

> **DF 1 :**
accompagnement social et éducatif spécialisé - 350 heures,

> **DF 2 :**
conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé.
- **1ère partie :** organisation de l'environnement d'apprentissage et de production - 300 heures,
- **2e partie :** conception, conduite et évaluation d'un parcours de formation et d'insertion professionnelle - 150 heures.

> **DF 3 :**
communication professionnelle
- **1ère partie :** travail en équipe pluriprofessionnelle - 100 heures,
- **2e partie :** coordination - 100 heures.

> **DF 4 :**
implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles.
- **1ère partie :** implication dans les dynamiques institutionnelles : 100 heures,
- **2e partie :** travail en partenariat et en réseau : 100 heures

DURÉE
3 ans

COÛT
Rentrée
en septembre 2014
Epreuves d'admission en
début d'année civile

COÛT
Se renseigner auprès du secrétariats

LIEU
Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT
Site Angevin
02 41 22 14 70
accueilnord@arifts-safrants.fr

> Educateur de jeunes enfants

DURÉE
3 ans

DATES
Rentrée en septembre 2014

Epreuves d'admission en début d'année civile

COÛT
Se renseigner auprès des secrétariats

LIEUX
Site Angevin
SAFRANTS

Site Nantais
PONANTS

CONTACTS ADMISSION
Site Angevin
02 41 48 20 22
accueilsud@arifts-safrants.fr

Site Nantais
02 40 75 68 09
info-stjacques@arifts-ponants.fr

VOIES D'ACCÈS
Formation initiale, situation d'emploi, apprentissage, VAE

LE MÉTIER
« L'éducateur de jeunes enfants exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles dans les différents établissements et services pouvant les recevoir.

Les missions qui lui sont confiées sont en constante mutation, du fait des évolutions sociales, mais aussi du fait des politiques nationales et locales qui jouent un rôle fondamental dans la mise en place des modes d'accueil petite enfance.

L'éducateur de jeunes enfants est un travailleur social spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, artistiques.

En créant un environnement riche et motivant, il contribue à leur éveil et à leur apprentissage à la vie sociale. » (Annexe 1 de l'arrêté du 16 novembre 2005).

LA FORMATION
Formation préparatoire au Diplôme d'Etat (niveau III)
La formation est dispensée en trois ans et comprend soixante semaines de stage pratique soit 2 100 heures et 1 500 heures d'enseignements théoriques réparties dans quatre domaines de formation.

- **DF 1 :** accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille : 400 heures de formation théorique + 28 semaines de stage.
- **DF 2 :** action éducative en direction du jeune enfant : 600 heures de formation théorique + 2 x 8 semaines de stage.
- **DF 3 :** communication professionnelle : 250 heures de formation théorique et 10 semaines de stage.
- **DF 4 :** dynamiques institutionnelles inter institutionnelles et partenariales : 250 heures de formation théorique + 6 semaines de stage.

> CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

OBJECTIFS

La formation proposée vise à développer des capacités et des compétences spécifiques des responsables, à partir de leur formation initiale et de leur expérience professionnelle, à concevoir des changements dans les organisations dans lesquelles ils travaillent ou envisagent de travailler. Ces changements ne peuvent prendre sens que dans le cadre d'un projet, articulant les niveaux individuel, collectif, organisationnel et institutionnel.
Le SAFRANTS est inscrit officiellement sur la liste des établissements préparant au CAFERUIS, cette reconnaissance officielle validant l'expérience dans les formations antérieures de chef de service et cadre, ainsi que le partenariat avec les instituts du travail social de la région et le Centre Universitaire de Formation Continue de l'Université d'Angers.
Le SAFRANTS est le centre porteur de cette formation et en assume la responsabilité pédagogique et administrative. Les politiques sociales sont en pleine mutation et des lois récentes impliquent des changements importants tant dans la prise en charge des personnes que dans le fonctionnement et l'organisation des services ou établissements.
Cette nécessaire adaptation des organisations est en particulier assumée par le cadre dans cette position d'interface entre les équipes, les moyens et l'instance dirigeante.

CONDITIONS D'ADMISSION

Conformément à l'arrêté du 8 juin 2004, une sélection des candidats est organisée, à partir de l'étude des dossiers et d'un entretien devant un jury. Les candidats doivent justifier d'un diplôme de niveau III ou IV avec une expérience professionnelle ou de diplômes homologués ou inscrits au répertoire national des certifications professionnelles.
Selon les niveaux des diplômes et les expériences, des allègements de formation sont étudiés au plan théorique et pratique (durée de stage). La commission de sélection établit la liste des candidats admis à suivre la formation.

CONTENU

La formation est organisée en quatre domaines de formation comptabilisant :
- 406 heures d'enseignement théorique :
> **DF 1 :** conception et conduite de projet.
> **DF 2 :** expertise technique.
> **DF 3 :** management d'équipe.
> **DF 4 :** gestion administrative et budgétaire.
- 420 heures de formation pratique.

CERTIFICATIONS :

> **DC 1 :** dépôt et soutenance du mémoire.
> **DC 2 :** dépôt et soutenance d'un rapport de recherche.
> **DC 3 :** épreuve « étude de situation ».
> **DC 4 :** épreuve « étude de cas ».

DIPLÔME (NIVEAU II)

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale délivré par le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale.

COORDINATION :

> Thierry CHARTRIN,
responsable de la formation,
Responsable Centre d'Activités
au SAFRANTS

DURÉE

14 sessions
de 3 à 5 jours sur
une année et demie

DATES

De mai 2014
à octobre 2015

Sélection
en février/mars 2014

Clôture des inscriptions
31 janvier 2014

COÛT

A titre indicatif
pour 2013 :

Frais de formation :
6 885 euros

Frais de sélection :
150 euros

LIEU

Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT

Site Angevin
02 41 22 40 72
c.morisseau@arifts-safrants.fr

> CAFDES

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale

> et Master IGISM

Ingénierie et Gestion des Interventions Sociales et médico-sociales Spécialité Management des Organisations d'ISMS

DURÉE

CAFDES
790 heures
(CAFDES + MASTER)
+ 510 heures de stage

DATES

De juin 2014
à novembre 2016

COÛT

Se renseigner
auprès du centre

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 94 00
clehen@arifts-ponants.fr

Une plaquette spécifique est à votre disposition sur simple demande

En partenariat avec

UNIVERSITÉ DE NANTES
FORMATION CONTINUE

L'ARIFTS PONANTS est l'institution responsable du CAFDES. Cette formation au métier de directeur est développée en coopération étroite avec l'UNIVERSITE de NANTES et permet ainsi aux directeurs stagiaires de préparer le CAFDES en concomitance avec le Master IGISM : Management des Organisations d'Intervention Sociale.
Ce diplôme est délivré par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique. (EHESP).
Pour développer cette formation de niveau I, L'ARIFTS PONANTS s'inscrit dans le réseau national des centres agréés de l' UNAFORIS en concertation continue avec l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.
Cette mise en réseau permet en particulier aux candidats qui se présentent à la sélection de faire valoir leur admissibilité à la formation CAFDES dans les 23 centres agréés actuellement qui organisent effectivement la préparation à ce diplôme.
L'ARIFTS PONANTS organise également la préparation des épreuves d'admission (cf la fiche dans la partie formations préparatoires du présent catalogue)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à forger une aptitude technique et politique et une éthique des pratiques au service des populations dans ou pour l'exercice du métier de directeur.

La formation est organisée en 4 domaines de formation (DF) :

> **DF1 :** élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service (154h d'enseignements théoriques - 240h de formation pratique).

> **DF 2 :** management et gestion des ressources humaines - 196h.

> **DF 3 :** gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service -154h.

> **DF 4 :** expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire (196h de formation théorique - 270h de formation pratique).

Dans le cadre de la convention ARIFTS/ UNIVERSITE DE NANTES, les programmes du MASTER IGISM Management des Organisations d'Interventions Sociales et Médico-sociales et celui du CAFDES sont entièrement harmonisés.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès à la formation est soumis à la réussite aux épreuves de sélection organisées par l'inter-centre grand ouest (Rennes-Nantes-Tours-Poitiers-Bordeaux) en mars 2014. Inscription avant fin janvier 2014 auprès du PONANTS. L'admission est valable 5 ans.
Un entretien d'entrée en formation CAFDES/ MASTER IGISM permet ensuite de co-construire avec chaque candidat son parcours individuel de formation, en tenant compte éventuellement des allègements de formation et dispenses de certifications pour les titulaires de certains diplômes prévus par les textes (DSTS, DEIS, CAFERUIS, autres diplômes de niveau 1 inscrits sur liste nationale par l'EHESP). La formation est également accessible aux candidats en post jury VAE.

INFORMATIONS PRATIQUES

> Responsable de la formation :
Patrick REUNGOAT
> Coordinatrice pédagogique :
Emmanuelle ROBERT

> DEIS

Diplôme d'État en Ingénierie d'Intervention Sociale

> et Master IGISM

Spécialité Conseil en Développement d'Interventions Sociales et Médico-sociales

L'Université de Nantes est l'institution responsable du DEIS. Cette formation de Niveau I est venue réformer l'ancien DSTS. L'ARIFTS est associée à cette formation en convention avec l'Université.

La préparation de ce diplôme est couplée avec la préparation d'un Master professionnel IGISM Ingénierie et Gestion des Interventions sociales et Médico-sociales - Spécialité : Conseil en Développement d'Interventions Sociales et Médico-sociales

Pour rendre ce Master accessible aux professionnels n'ayant pas un diplôme de niveau II indispensable, les diplômes d'Etat d'Assistant de Service Social, d'Educateur Spécialisé ou d'Educateur de Jeunes Enfants n'étant reconnu qu'au niveau III, la préparation d'un Diplôme Universitaire (DU) « Analyse des Contextes de Formation et d'Intervention Sociale » (ACFIS) est également proposée, sur un semestre de février à juin, par l'Université de Nantes en coopération avec l'ARIFTS. Si vous êtes dans cette situation prenez contact avec le service formation continue de l'Université dont l'adresse est ci-contre.

OBJECTIFS

Préparer les actuels ou futurs cadres à accompagner les changements liés aux mutations de la société et à l'évolution des politiques sociales.

Développer, promouvoir et diffuser des savoir-être, des savoirs professionnels et des pratiques innovantes

Développer une dynamique interdisciplinaire de réseau interne et externe au champ.

CONTENU ET CONDITIONS D'ADMISSION

Plaquette spécifique sur demande.

DURÉE

DEIS 705 heures
+ stages DEIS
+ Master pro
840 heures

DATES

DU ACFIS :
février 2014

DEIS avec entrée directe en Master :
septembre 2014

COÛT

Se renseigner auprès du Service formation continue de l'Université de Nantes.

LIEU

Nantes

CONTACT

Université formation continue
« Ateliers et Chantier de Nantes »
2 bis Bd Léon Bureau
BP 96228
44262 Nantes Cedex 2
02 72 64 88 41

site formation continue
www.umedia.univ-nantes.fr

UNIVERSITÉ DE NANTES
FORMATION CONTINUE

> Maître d'apprentissage Tuteur référent

DURÉE
120 heures

DATES
2013 :
4 - 5 - 6 novembre

2014 :
27-28-29 janvier
24-25-26 février
31 mars - 1er et 2 avril
2-3-4 juin
1er-2-3 septembre

COÛT
1 380 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Site Nantais
PONANTS
02 40 75 44 56
info-laclasserie@arifts-ponants.fr

L'ARIFTS propose sur 120 h la formation de tuteur référent labellisé par la CPNE en 3 modules de 40 h.
La formation de tuteur référent fait ressortir la notion de site qualifiant, développe la notion d'évaluation et élargit la compétence d'accompagnement à l'ensemble des stagiaires et des nouveaux professionnels.
Cette formation est proposée en commun avec la formation de maitre d'apprentissage que l'ARIFTS assure également pour le compte du CFA Alternance. Ces120 h constituent également le module 1 de la formation de formateur de terrain.

OBJECTIFS
Apporter les connaissances, proposer un espace de réflexion et d'analyse sur la pratique d'accompagnement pour permettre le développement des compétences professionnelles des stagiaires pour :
- > accueillir et faciliter l'intégration des apprentis, des stagiaires et des nouveaux professionnels,
- > assurer leur accompagnement dans les établissements et services,
- > former par le travail,
- > assurer la coordination entre l'établissement ou service et l'institut de formation,
- > développer les compétences dans l'information, la guidance, l'évaluation,
- > élaborer un projet de tutorat.

PUBLIC
La formation est ouverte aux professionnels qualifiés des secteurs social, médico-social et sanitaire ayant 3 ans d'expérience et accompagnant :
- > des stagiaires en formation, en contrat ou en période de professionnalisation, en apprentissage,
- > des nouveaux salariés dans leur intégration professionnelle.

Se renseigner sur les conditions d'accès dans chaque formation auprès du secrétariat.

CONTENU
(En correspondance avec le module 1 de la formation de formateur de terrain)
Maître d'apprentissage :
Unité 1 : Approches disciplinaires de la formation - 40 h.
Unité 2 : La formation par alternance : objet, contexte, méthode - 40 h.
Unité 3 : Le stage comme outil de formation - 40 h.
Tuteur référent : 120 h
a) module tuteur de proximité : les bases - 40 h
b) module tuteur de proximité : approfondissement - 40 h
c) module spécifique tuteur référent - 40 h
L'inscription est possible de façon modulaire (460 euros par sous-module)

VALIDATION
Soutenance d'un dossier. Les stagiaires validés se verront délivrer l'attestation prévue par la Branche professionnelle.
La formation étant conçue en compatibilité avec les exigences de la formation des formateurs de terrain, la soutenance du rapport présenté pourra également valider le module 1 de la formation de formateur de terrain.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Apports théoriques et méthodologiques
Elaboration d'outils.
Travail de réflexion et d'analyse sur la fonction d'accompagnement à partir des expériences apportées par les stagiaires.

INTERVENANTS
> Responsable des formations :
Emmanuelle ROBERT,
Formatrice permanente

> Formateur de terrain : module 1
> Formateur de terrain : module 2
et Diplôme universitaire Analyse des contextes de formation et d'intervention sociale (DU ACFIS)

L'ARIFTS-PONANTS est l'institution responsable de la formation de Formateur de terrain.
Les 120 heures du module 1 de la formation sont réalisées en concomitance avec les formations de Maître d'apprentissage et de Tuteur référent.
Les 160 heures du module 2 de la formation sont développées en coopération étroite avec l'UNIVERSITE de NANTES, ce qui permet aux formateurs terrain stagiaires de se former en concomitance avec le DU ACFIS.
Les programmes du DU ACFIS et celui de la formation de formateur de terrain sont entièrement harmonisés. Ainsi, à l'issue du second module, les stagiaires peuvent obtenir outre l'attestation nationale de la formation de formateur de terrain, le Diplôme Universitaire Analyse des Contextes de Formation et d'Intervention Sociale (DU ACFIS) permettant de candidater à une entrée en Master par la validation des acquis pour l'entrée en formation (VAP 85).

OBJECTIFS
Apporter les connaissances, proposer un espace de réflexion et d'analyse sur la pratique d'accompagnement pour permettre le développement des compétences professionnelles des stagiaires pour :
- > assurer le suivi du ou des stagiaires dans les établissements ou services,
- > assurer la coordination entre l'établissement ou service et l'institut de formation,
- > développer les compétences des formateurs de terrain dans l'information, la guidance, l'évaluation en site qualifiant,
- > élaborer un projet d'accompagnement.

Cette formation est compatible avec la formation de maître d'apprentissage.

PUBLIC
Travailleurs sociaux diplômés de niveau III exerçant une activité professionnelle depuis 3 ans dans un établissement ou service du secteur sanitaire, social, ou socioculturel.
Maîtres d'apprentissage - Tuteurs référents, diplômés de niveau III.

CONTENU
MODULE 1 : Théorie et pratique de l'accompagnement en formation - 120 h :
Unité 1 - Approches disciplinaires de la formation - 40 h.
Unité 2 - La formation par alternance : objet, contexte, méthode 40 h.
Unité 3 - Le stage comme outil de formation - 40 h.

MODULE 2 : La fonction de formateur en site qualifiant - 120 h :
Unité 1 - Connaissance des politiques d'action sociale - 40 h.
Unité 2 - Formation professionnelle des adultes - 40 h.
Unité 3 - Dite optionnelle : introduction aux démarches de recherche - 40 h.
Un allègement de 28 h, transversal aux 3 unités, est possible dans le module 2.

VALIDATION
MODULE 1 : soutenance d'un dossier (jury : centre de formation). Délivrance d'une attestation de la CPNE validant la formation de maître d'apprentissage (Compatibilité de la formation avec les exigences de la formation des maîtres d'apprentissage).

MODULE 2 : soutenance d'un mémoire (jury DRJSCS/centre de formation).
A l'issue de la validation des 2 modules, une attestation nationale de la formation de formateur de terrain est délivrée par le Préfet de Région au nom du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Apports théoriques et méthodologiques.
Elaboration d'outils.
Travail de réflexion et d'analyse sur la fonction d'accompagnement à partir des expériences apportées par les stagiaires.

INTERVENANTS
- > Responsable pédagogique au PONANTS pour le module 2 :
  Elisabeth OLLIVIER, Formatrice permanente.
- > Formateurs et professionnels spécialisés.

DURÉE
Module 2 :
120 heures

Module 1 + module 2 :
240 heures

DATES
24, 25, 26, 27, 28
février 2014

24, 25, 26, 27, 28
mars 2014

07, 08, 09, 10, 11
avril 2014

19, 20, 21, 22, 23
mai 2014

23, 24, 25, 26, 27
juin 2014

COÛT
1 380 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 44 56
info-laclasserie@arifts-ponants.fr

> Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

option MJPM - Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs

DURÉE
MJPM :
300 heures

DATES
2013 :
du 18 au 22 novembre
du 9 au 13 décembre

2014 :
du 20 au 26 janvier
du 17 au 22 février
du 24 au 28 mars
du 14 au 18 avril
du 19 au 23 mai
du 16 au 20 juin
du 15 au 18 septembre

Journée de validation Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs :
le mardi 21 octobre

COÛT
2013 - 2014
3 641 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 94 00
clehen@arifts-ponants.fr

OBJECTIFS
Cette formation vise l'acquisition et l'approfondissement des compétences nécessaires à l'exercice des mesures judiciaires de protection des majeurs et à la maîtrise des fondements de l'intervention sociale en protection des majeurs.

CONDITIONS D'ADMISSION
L'accès se fait sur dossier et éventuellement entretien avec la commission d'admission chargée d'examiner les demandes de formation. Les candidats, en fonction de leur expérience et qualification, peuvent demander des allègements ou des dispenses portant sur les modules de formation et/ou une dispense de stage pratique (arrêté du 2/01/09). Ces demandes seront étudiées et accordées par la commission d'admission.

PUBLIC
Ces formations s'adressent (décret 2008-1508 du 30/12/2008) :
- aux professionnels en poste qu'ils soient au sein d'associations tutélaires, à titre privé, préposés d'établissements hospitaliers ;
- à toute personne titulaire d'un diplôme de niveau III inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (Bac +2) ;
- à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois années dans un emploi exigeant normalement un diplôme ou titre de ce niveau (Bac +2).

La formation prépare à l'obtention du certificat national de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs C.N.C. :
- la mention : Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM)) d'une durée de 300 h.

VALIDATION
Les 4 modules de formation doivent être validés pour obtenir le C.N.C. Les modalités de validation de chaque module sont communiquées sur simple demande.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
- 300 heures d'enseignements théoriques, de travaux pratiques, d'analyse de la pratique sous réserve des dispenses et allègements accordés au candidat en fonction de son parcours.
- Un stage pratique de 350 heures (10 semaines consécutives au cours de la formation) sauf pour ceux qui justifient d'une expérience professionnelle de 6 mois dans le cadre d'une activité tutélaire. Il est réalisé auprès d'une personne physique ou d'un service, inscrit sur les listes départementales pour l'exercice des mesures correspondantes à la formation engagée.

INTERVENANTS
- **Jacqueline AUDOIN,** Responsable, formatrice permanente au PONANTS.
- **L'équipe pédagogique** est composée de juristes, de médecins, psychosociologues, travailleurs sociaux, de formateurs et d'enseignants universitaires. Chacun développe une expertise dans l'accompagnement ou la protection de la personne.

DATES
Voir ci-contre
Les semaines sont réalisées sur la base de 35 heures. La facturation globale se fera sur la base de 300 heures pour l'ensemble de la formation.

> Délégué aux prestations familiales

En cours d'agrément

OBJECTIFS

Cette formation vise l'acquisition ou le développement de compétences nécessaires à l'exercice des mesures judicaires d'aide à la gestion du budget familial et à la maitrise des fondements de l'intervention tutélaire, dans un cadre pluridisciplinaire par :

- des enseignements de droit : loi relative à la protection de l'enfance, mesures administratives et judicaires de la protection de l'enfance,
- des enseignements sur la connaissance des institutions et le travail de partenariat,
- des enseignements pour connaître et comprendre les raisons des difficultés de gestion des prestations familiales,
- une méthodologie pour élaborer et inscrire l'intervention du délégué dans une approche globale de la famille : le projet personnel, les écrits professionnels nécessaires à la mesure de protection, le travail en réseau,
- des éléments d'analyse pour la compréhension des situations personnelles des familles et des besoins spécifiques des enfants,
- une démarche réflexive sur sa pratique professionnelle en interrogeant notamment la relation établie entre le mandataire et le majeur sur un plan éthique et déontologique.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès se fait sur dossier et éventuellement entretien avec la commission d'admission chargée d'examiner les demandes de formation. Les candidats, en fonction de leur expérience et qualification peuvent demander des allègements ou des dispenses portant sur les modules de formation et/ou une dispense de stage pratique (arrêté du 2/01/09). Ces demandes seront étudiées et accordées par la commission d'admission.

PUBLIC

Personnes en exercice avant le 1er janvier 2009.
Les titulaires du CNC de délégué aux prestations sociales (arrêté du 30 juillet 1976) sont titulaires de droit du CNC délégué aux prestations familiales sous réserve de validation d'une formation d'adaptation de 24h : module 2.1 : les contours de l'intervention et ses limites.
Autres personnes qui souhaitent suivre cette formation :

- être titulaire d'un diplôme d'État de travail social enregistré au niveau III du RNCP, ou titre équivalent (communauté européenne),
- être âgé au minimum de 21 ans pour les salariés ayant reçu délégation d'un service tutélaire,
- être âgé d'au moins 25 ans pour les personnes physiques et justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- 180 heures de formation théorique, (dont 54h obligatoires) travaux pratiques, séances d'analyse de la pratique professionnelle, travail sur les écrits professionnels et élaboration de projet d'action tutélaire, sous réserve des dispenses et allègements accordés au candidat en fonction de son parcours,
- 350 heures de stage pratique (10 semaines consécutives) sauf pour ceux qui justifient d'une expérience professionnelle de 6 mois dans le cadre d'une activité tutélaire. Il est réalisé auprès d'une personne physique ou d'un service, inscrit sur les listes départementales pour l'exercice des mesures correspondant à la formation de délégué aux prestations familiales.

PROGRAMME :

Ce programme de formation prend appui sur le référentiel de formation annexé à l'arrêté du 2 janvier 2009.
Certificat National de Compétence « délégué aux prestations familiales » (DPF).

- **DF1 : la mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) : 126h**
  Module 1.1 : le cadre juridique 24h,
  Module 1.2 : la connaissance du public 48 h,
  Module 1.3 : l'accompagnement éducatif et budgétaire 54h.
- **DF2 : le délégué aux prestations familiales : 54h**
  Module 2.1 : les contours de l'intervention et ses limites 24h (module d'adaptation pour les titulaires du CNC TPS),
  Module 2.2 : les relations avec le juge et les autres partenaires 12h,
  Module 2.3 : déontologie et analyse des pratiques 18h.

DURÉE

180 heures
(dont 55 heures obligatoires)

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 44 56

NOTES

> BILAN DE COMPÉTENCES ET ACCOMPAGNEMENT VAE

- Congé individuel de bilan de compétences 24 heures **34**
- Entretien de positionnement VAE
  Entretien de construction du projet professionnel **35**
- Accompagnement démarche VAE
  Congé individuel de VAE d'une durée de 24h :
  Dispositif de droit Commun (DDC) **36**
- Accompagnement démarche VAE,
  Dispositif de Soutien de la Branche (DSB)
  Professionnelle Sanitaire, Sociale et Médico Sociale **37**
- Sessions formatives VAE **38**
- Du portefeuille de compétences vers la VAE
  pour les travailleurs en ESAT **39**
- Droit et politiques sociales :
  actualisation des connaissances **40**

> Congé individuel de bilan de compétences 24 heures

DURÉE

24 heure
s'inscrivant dans
une durée optimale
allant de 6 semaines
à 6 mois

COÛT

1 632 euros
(Habilitation UNIFAF)

LIEU

Site Angevin
SAFRANTS

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Site Angevin
SAFRANTS
02 41 22 03 47
n.rozec@arifts-safrants.fr

Site Nantais
PONANTS
02 40 75 93 00
vae@arifts-ponants.fr

OBJECTIFS

Le bilan de compétences est la première étape dans la construction d'un projet professionnel et dans l›accès à la qualification, en permettant de faire le point sur ses compétences, ressources et motivations

PUBLIC

Toute personne salariée exerçant dans le champ du travail social : travailleurs sociaux, personnels administratifs, techniques, responsables inclus, dans les secteurs social, éducatif
et médico-social ou désireux d'en sortir.
Toute personne avec expérience bénévole dans le travail social sous réserve de financement.

PRINCIPES, ACCÈS ET CONDITIONS DE DÉONTOLOGIE

Le Bilan de Compétences est une démarche personnelle et volontaire. Dans notre conception, le bénéficiaire est l'acteur d'une démarche réflexive accompagnée. Il est coauteur des documents (portfolio et synthèse) produits par la démarche.
Peuvent accéder au CBC :

- le salarié en CDI justifiant d'au moins 5 années d'activité professionnelle (dont 12 mois dans l'entreprise actuelle),
- le salarié en CDD comptant 24 mois de travail dont 4 au cours des 12 derniers mois (consécutifs ou non).

Il faut respecter un délai de carence entre deux CBC. Le CBC est réalisable sur le temps de travail avec autorisation d'absence de l'employeur, ou hors temps de travail.
Le bilan de compétences ne peut être réalisé qu'avec le consentement du salarié, seul destinataire des résultats et des documents de synthèse.

Un entretien préalable permet d'engager la démarche de manière éclairée après avoir vérifié que la mise en œuvre du bilan de compétences par le centre de bilan habilité par UNIFAF, vous convient. La confidentialité totale indispensable à tout bilan de compétences vous est garantie. Toute information ne peut être communiquée à un tiers qu'avec votre consentement. Vous êtes accompagné par un conseiller référent.
Un entretien de suivi à 3 ou 6 mois de la synthèse de votre bilan de compétences, vous permet d'évaluer la mise en oeuvre de vos recherches.

CONTENU

Le bilan de compétences se déroule en trois phases :

- une phase préliminaire a pour but de confirmer l'engagement et d'identifier et analyser la nature des besoins,
- une phase d'investigation cherche à identifier les points d'appui, les compétences et les freins,
- une phase de conclusion pour définir le projet, ses étapes et co-rédiger la synthèse.

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE.

Si la demande de congé de bilan de compétences émane du salarié, elle peut être prise en charge, sur la base d›un congé individuel de formation, par un organisme financeur OPCA ou OPACIF. Le salarié peut également utiliser ses heures de DIF pour réaliser ce bilan. Si l›employeur est à l›initiative, le coût de la prestation peut être pris en charge dans le cadre du plan de formation.
Le congé de bilan de compétences est un droit des salariés.

> Entretien de positionnement VAE Entretien de construction du projet professionnel

BILAN DE COMPÉTENCES ET ACCOMPAGNEMENT VAE

OBJECTIFS

Faciliter l'entrée du candidat dans une démarche de validation des acquis de l'expérience et/ou dans une démarche de formation initiale ou continue de formation préparatoire.

PUBLIC

Toute personne intéressée par une démarche VAE, et/ou un projet de formation, du niveau V au niveau I, concernée par le travail social.

CONTENU

Accompagnement du candidat dans les opérations suivantes :

> étude de son projet professionnel au regard de son parcours d'expériences,
> étude de l'adéquation entre le diplôme visé et ses compétences acquises,
> évaluation à partir de ses représentations d'une démarche en VAE de sa capacité à réaliser la démarche,
> étude de l'opportunité et de la faisabilité de la démarche au regard de son contexte professionnel et personnel en termes de financement et de temps de travail disponible,
> regard sur la composition du livret 1 en vue de l'obtention de la recevabilité, si ce n'est pas déjà fait.
> étude de l'opportunité d'un bilan de compétences.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le candidat adresse sa demande par téléphone, email ou courrier postal au service.

Une date d'entretien est arrêtée. Ceci est formalisé par l'envoi d'un devis-convention à l'adresse du candidat qui le rapporte signé au début de l'entretien.

INTERVENANTE

> Monique CLÉON-RICHARD, Responsable Service Accompagnement des Projets et des Parcours de Professionnalisation

DURÉE

Un entretien d'une heure ou deux heures en une ou deux fois

DATES

Septembre à juin

Apprentissage fin août à juin

DURÉE

68 euros l'heure ; 136 euros pour deux heures, payables à la fin de l'entretien avec reçu immédiat. Différentes sortes de financement possibles : personnel, employeur ou organisme.

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 93 00
vae@arifts-ponants.fr

> Accompagnement démarche VAE

Congé individuel de VAE d'une durée de 24h
DDC : Dispositif de droit Commun

COÛT

1 632 euros
pour 24 heures

CONTACTS

Site Angevin
SAFRANTS
02 41 22 03 47
n.rozec@arifts-safrants.fr

Site Nantais
PONANTS
02 40 75 93 00
vae@arifts-ponants.fr

OBJECTIFS

La loi de Modernisation Sociale N° 2202-73 du 17/1/02 donne le droit à « toute personne engagée dans la vie active, de faire valider les acquis de son expérience, professionnelle ou bénévole, en vue de l'acquisition de tout ou partie d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification », enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

PUBLIC

Démarche individuelle et volontaire ouverte à toute personne qui peut justifier de 3 ans équivalent temps plein en lien direct avec la certification visée.

LA V.A.E. EST OUVERTE :

> aux salariés en CDI, CDD, intérimaires, ayant trois ans d'expérience dans le champ du diplôme,
> aux non salariés,
> aux agents publics, titulaires ou non,
> aux demandeurs d'emploi, indemnisés ou non.

L'ARIFTS est signataire d'une convention avec la Région Pays de la Loire et Pôle emploi pour l'accompagnement de démarches VAE :

> des travailleurs sociaux
> des bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale
> autrement dit toute personne désirant acquérir une qualification, la compléter ou l'adapter.

CONTENU

Appuis méthodologiques construits sur des entretiens individuels et collectifs.
Suivi de la rédaction du livret, durant 24h d'accompagnement en discontinu sur le temps de travail ou hors temps de travail.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Accompagnement personnalisé du candidat :

> signature de l'engagement mutuel,
> élaboration des éléments de preuve avec l'aide d'un accompagnateur référent à partir du référentiel métier,
> préparation de l'entretien avec le jury,
> accompagnement post-jury.

> Accompagnement démarche VAE

Dispositif de Soutien de la Branche (DSB) Professionnelle Sanitaire, Sociale et Médico Sociale

OBJECTIFS

L'ARIFTS propose un soutien personnalisé de la démarche de VAE par des moyens pédagogiques adaptés pour obtenir une validation totale en un ou plusieurs passages devant jury sur cinq ans.

PUBLIC

Pour avoir accès à ce dispositif, il faut obligatoirement répondre à ces 4 conditions :

1 - justifier de la recevabilité de la demande de VAE auprès des services compétents,
2 - être en situation d'emploi dans un établissement ou service cotisant à UNIFAF,
3 - avoir obtenu l'accord de son employeur en vue de la signature d'une convention quadripartite,
4 - participer à une séance info-conseil de 2 heures.

CONTENU

En 2004, le DSB a été mis en place pour les éducateurs spécialisés.

En 2009, le DSB est étendu à huit diplômes : DEES, DEME, DEETS, DEAS, DE médiateur familial, DEEJE, TISF CAFERUIS.

Le diplôme TISF est préparé en partenariat avec le CEFRAS.

En 2011, le DSB est reconduit

Décidé par la Branche professionnelle (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi - CPNE) du secteur sanitaire et social privé à but non lucratif, ce dispositif est mis en oeuvre par l'ARIFTS qui a été labellisée en tant que Centre porteur du Pôle Ressources de la branche VAE en travail social pour la Région Pays de la Loire.

Toutes les démarches administratives sont à initier avec l'un ou l'autre des deux services du pôle ressources régional ARIFTS Pays de la Loire :

> service VAE site Angevin SAFRANTS pour les départements 49, 72 et 53,
> service VAE site Nantais PONANTS pour les départements 44 et 85.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Sur une durée de 181h maxi en quatre étapes :

1 - Info-conseil : 2h + bilan de positionnement : 6h.

Décision DSB court ou DSB long ou congé 24 heures ou autre.

2 - Accompagnement à la conception et l'écriture du livret II. DSB court 100h dont 30h maximum d'accompagnement méthodologique + 70h de mise en situation professionnelle.

DSB long 170h (idem DSB court + 70h sessions formatives complémentaires),

3 - Passage en jury après dépôt du livret II.
4 - Entretien post-jury en cas de validation partielle ou d'échec : 3h.

COÛT

Selon le volume horaire de la prestation et compte tenu des modalités de prise en charge

CONTACTS

Site Angevin
SAFRANTS
02 41 22 03 47
n.rozec@arifts-safrants.fr

Site Nantais
PONANTS
02 40 75 93 00
vae@arifts-ponants.fr

BILAN DE COMPÉTENCES ET ACCOMPAGNEMENT VAE

> Sessions formatives VAE

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
Voir ci-contre

COÛT
490 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Site Nantais
PONANTS
02 40 75 93 00
vae@arifts-ponants.fr

OBJECTIFS

Ils visent, en lien avec les domaines de compétences de chaque métier, à contribuer à :

> un approfondissement des postures professionnelles,
> une théorisation de la pratique à partir de l'expérience,
> une réactualisation des connaissances.

Chaque module se déroule sur trois jours de six heures.

PUBLIC

Candidats à la VAE visant les diplômes en travail social dont :

> éducateur spécialisé, moniteur éducateur, éducateur de jeunes enfants, assistant de service social,
> éducateur technique spécialisé,
> médiateur.

CONTENU

Ces modules sont conçus en termes de formation complémentaire et d'actualisation des connaissances. Ils ont pour visée un étayage de la démarche de VAE dans le cadre du DIF ou le plan de formation. Les montages financiers sont étudiés au cas par cas.

Pour ES, ETS et ME :

> Module DC1 – Accompagnement social et éducatif spécialisé
Dates 2013 : 9, 10 octobre
5 novembre
Dates 2014 : 7, 15, 23 octobre

> Module DC2 :
Conception et conduite de projet éducatif spécialisé
Dates 2013 : 19, 27 novembre
et 5 décembre
Dates 2014 : 19, 27 novembre
et 5 décembre

Pour ES, ETS, ME, EJE, ASS :

> Module DC3 :
Communication professionnelle en travail social
Dates : 21 janvier, 5 et 11 février 2014

> Module DC4 :
Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles.
Dates : 20, 26 et 27 mars 2013

Pour EJE :

Formations DC1 et DC2
voir stage FC secteur petite enfance.
Intervenants
> Formateurs permanents et vacataires

> Du portefeuille de compétences vers la VAE pour les travailleurs en ESAT

OBJECTIFS

Dégager de son expérience ses savoir-faire, savoir-être.
Construire son portefeuille de compétences.
Interroger la notion de projet d'insertion professionnelle ou de mobilité.
Resituer l'entreprise/ l'ESAT par rapport aux textes.
Présenter l'entreprise, ce qui détermine l'organisation du travail.
Comparer les statuts de travailleur en ESAT et d'ouvrier en entreprise.

PUBLIC

Un groupe de 8-12 travailleurs d'un même établissement ou d'établissements différents.
En parallèle, un groupe de tuteurs référents (1 pour 1 ou 1 pour 2) issus de l'établissement du travailleur.

CONTENU

Comment développer votre portefeuille de compétences :

> vous travaillez en ESAT et visez un projet d'insertion professionnelle ordinaire,
> vous êtes encadrant de travailleurs handicapés et vous souhaitez les accompagner dans une démarche de mobilité,
> vous êtes responsable d'ESAT, d'EA et envisagez en intra de travailler des aspects formatifs autour de projets d'insertion, de mobilité externe ou interne.

Le groupe d'encadrants fait partie intégrante du dispositif. Il est en formation ½ journée par séminaire et accompagne également le travailleur pendant les périodes d'intersession.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule en trois séminaires de deux jours avec une intersession de trois semaines à un mois, devant permettre une réappropriation de la démarche par le stagiaire et l'encadrant.
Une rencontre préalable est organisée entre les encadrants et les intervenants. Il s'agit de s'informer des actions déjà engagées dans l'établissement, d'affiner si besoin certains apports.

INTERVENANTS

Formateurs permanents au SAFRANTS, consultants formateurs d'adultes intervenant en insertion socioprofessionnelle, responsables d'ESAT ou de structure médicosociale et responsables d'ateliers de production.

COORDINATION :

> **Patrick MAHIEU**, Responsable du centre d'activités VAE au SAFRANTS
> **Julie BOUCHER**, Formatrice VAE au SAFRANTS

DURÉE

6 jours
(36 heures)

DATES

7, 8 mars 2013
4, 5 avril 2013
6, 7 juin 2013

COÛT

979 euros

LIEU

Site Angevin
SAFRANTS
ou sur site

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 93 00
n.rozec@arifts-safrants.fr

> Droit et politiques sociales : actualisation des connaissances

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
24, 25, 26
février 2014

COÛT
490 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

L'action des travailleurs sociaux auprès des usagers s'exerce dans un cadre législatif et réglementaire.
Celui-ci définit légalement leurs missions.
L'évolution des politiques sociales a un impact sur la manière dont les professionnels vont pouvoir conduire leurs interventions socio-éducatives.
Elle marque aussi une certaine centration sur l'individu et la place qui lui est faite en tant qu'usager.
Les interventions abordent les grands changements intervenus par rapport au contexte juridique des différents champs d'intervention des travailleurs sociaux.
Sont analysées l'intérêt et la portée des mesures, les missions des structures dans le cadre des politiques sociales. Il s'agit de permettre aux stagiaires de développer une réflexion critique :

> sur les nouveaux textes législatifs ;
> sur l'évolution des politiques sociales ;
> sur les potentiels de changement par une interrogation sur le rapport entre légalité et légitimité des pratiques éducatives.

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur social ou médico- social.

CONTENU

> Protection de l'enfance : 1 journée.
L'autorité parentale : composantes et évolution.
Le dispositif de prévention et de protection.
La répartition des compétences : Etat, Département, Secteur associatif habilité.
Les lois du 5/03/07 relatives à la protection de l'enfance et à la prévention de la délinquance.
> Territoire et action socio-éducative : 1 journée.
Partenariat et réseaux.
Diagnostic et diagnostic partagé.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL.

Une ½ journée sur site (quartier de la communauté urbaine de Nantes) pourra être envisagée. Ce sera alors l'occasion d'une présentation des axes de travail en cours sur ce quartier autour des questions éducatives et d'insertion.

> Loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées (½ journée).
> Loi du 5 mars 2007 réformant la protection des majeurs (½ journée).

Après un bref détour sur la loi 2002 et notamment sur les droits des usagers, nous aborderons la réforme de la protection des majeurs nouvellement mise en œuvre en janvier 2009.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports des divers intervenants soutenus par leur pratique et leur connaissance de la dimension politique, et non seulement juridique, de leur intervention sociale.
Échanges interactifs stagiaires/intervenants.
Journée sur un quartier, en présence d'acteurs sociaux, associatifs et politiques.

INTERVENANTS

> Responsable de la formation : **Jacqueline AUDOIN**
> Protection de l'enfance : **Directeur** service AEMO.
> Territoire et action socio-éducative : **Formateur** ; Chargé de mission politique de la ville.
> Loi 2005 : **Directeur délégation APF**
> Loi 2007 : **Formatrice** responsable de la formation des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM)

FORMATIONS CONTINUES

ÉDITION 2014

> PETITE ENFANCE 45

> TRAVAIL SOCIAL 95

> PERSONNES ÂGÉES 131

PETITE ENFANCE

> ACTUALITÉS PETITE ENFANCE 45

> EXPRESSION CRÉATIVITÉ 71

> ENCADREMENT 83

> RELAIS ASSISTANTS MATERNELS 91

> ACTUALITÉS PETITE ENFANCE

- Accompagner, porter, prendre soin du tout petit enfant : des gestes, une attitude, une relation 46
- Accueillir la diversité culturelle 47
- Accueillir l'enfant et sa famille sans s'épuiser 48
- Accueillir les familles vulnérables 49
- Accueil petite enfance et aménagement de l'espace 50
- Accueillir un enfant porteur de handicap en structure d'accueil petite enfance 51
- Agressivité, limites, autorité 52
- Approche des souffrances psychologiques de l'enfant 53
- Communication et travail d'équipe 54
- De la crèche ou halte-garderie vers le multi-accueil 55
- L'accueil, le sommeil, l'alimentation, la propreté : quels enjeux pour le jeune enfant ? 56
- L'accueil de l'enfant en urgence 57
- La gestion des tensions liées à l'accueil de l'enfant 58
- La psychomotricité du jeune enfant 59
- La relation parents-professionnels : quels enjeux ? 60
- Le développement de l'enfant de 0 à 3 ans 61
- Le jeu et l'activité chez le jeune enfant 62
- Le travail auprès des bébés 63
- Les enjeux de la séparation 64
- Les enjeux de l'oralité 65
- Les transmissions aux parents 66
- L'observation : un outil professionnel en structure petite enfance 67
- Se réconcilier avec l'écriture 68

> Accompagner, porter, prendre soin du tout petit enfant : des gestes, une attitude, une relation

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
26, 27, 28
mars 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Apprendre à regarder les enfants dans leur motricité.
Etre capable de :
> accompagner l'enfant à travers ses acquisitions motrices,
> adapter des gestes pour le soutenir dans sa découverte du monde par un portage sécurisé et cohérent avec son âge,
> lui offrir des opportunités respectueuses de ses compétences en toute sécurité.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

L'attachement et le dialogue sensori-tonique, approche éducative d'une motricité sécurisée.

Rappels physiologiques du développement sensori-moteur de la vie intra-utérine jusqu'à 18 mois.

Exploration des compétences sensorielles et motrices du jeune enfant.

Influence du portage et de l'ajustement tonique dans les soins quotidiens.

Regard et place de l'éducateur sur la motricité spontanée, accompagnée à travers les soins et la motricité libre.

Installation, gestes et attitudes de l'adulte, accordages corporel et émotionnel, rencontre de soi et de l'autre au cours des interactions.

Pratique du portage.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.
Travaux de groupe et mises en situation.
Documentations.
Support audio-visuel.

INTERVENANTS

> Kinésithérapeute pédiatrique
> Monitrice de portage physiologique de bébé
> Psychomotricienne

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Accueillir la diversité culturelle

OBJECTIFS
Réfléchir à la notion de diversité et à ses différentes significations.

Identifier les représentations individuelles et collectives mobilisées dans l'accueil des enfants et de leurs parents.

Interroger les écarts entre les missions de la structure, son projet et les pratiques des professionnels.

Considérer les conditions et les enjeux d'un projet d'accueil ouvert sur la diversité.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
Approches théoriques de la notion de diversité.

Les différentes formes de la diversité : culturelle ; sociale ; familiale ; économique ; etc.

La diversité, ou le jeu des ressemblances et des différences.

Représentations de soi ; représentations de l'autre : rencontrer et se confronter.

L'égalité d'accès aux structures d'accueil petite enfance : du principe à la réalité.

La structure d'accueil, espace de socialisation, de transition et d'expérimentation.

La prise en compte des situations particulières et l'application du droit commun.

Diversité des projets et des demandes parentaux et équité des réponses professionnelles.

Le projet institutionnel et le travail en équipe : pour une culture et une pédagogie de la diversité.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Apports théoriques.
Analyse de situations professionnelles.
Etude de documents.

INTERVENANTS
> Professionnels de la petite enfance
> Psychologue
> Sociologue

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
Nantes :
17, 18, 19 septembre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Accueillir l'enfant et sa famille sans s'épuiser

DURÉE
2 + 2 jours
(24 heures)

DATES
23, 24 octobre 2014
27, 28 novembre 2014

COÛT
652 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Définir et comprendre le concept d'épuisement professionnel.
Repérer les situations et conditions menant à l'épuisement professionnel.
Elaborer une démarche de lutte contre l'épuisement.
Etudier un processus de prévention.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
L'épuisement professionnel
Définitions.
Représentations.
Symptômes.
Conséquences.

Les causes
Contextuelles.
Structurelles.
Subjectives et relationnelles.

Les actions envisageables
Approche systémique.
Poser un diagnostic.
Trouver des solutions.
La mise en œuvre.

La prévention
Veille et vigilance à organiser.
Ressources institutionnelles, individuelles, collectives et externes.
Une compétence collective à développer.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Cette formation s'appuie sur :
des méthodes actives et participatives basées sur l'expérience des participants,
des apports conceptuels,
une intersession organisée pour élaborer le diagnostic des dysfonctionnements.

INTERVENANT
> Consultante en management et éducatrice de jeunes enfants

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Accueillir les familles vulnérables

OBJECTIFS
Aborder les enjeux des problématiques familiales actuelles à partir des cadres juridiques, des approches de la sociologie et de la psychologie.

Affiner et consolider les pratiques professionnelles tout en développant la prévention et l'accompagnement auprès de familles fragilisées.

PUBLIC
Tous professionnels confrontés aux parents en difficulté.

CONTENU
Prise en compte de l'évolution législative et jurisprudentielle de la loi de 1993. Son explication et l'étude de ses conséquences sur la filiation et l'autorité parentale dans la filiation.

La filiation et la parentalité, l'accès à la parentalité et la vulnérabilité familiale : quels enjeux psychologiques ?

Les transformations sociologiques de la famille : nouvelles expressions de la parentalité, la vulnérabilité sociale des familles.

L'intervention professionnelle auprès des parents.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Exposés théoriques.
Analyse des situations professionnelles apportées par les stagiaires.

INTERVENANTS
> Juriste
> Psychologue
> Psychosociologue

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE
5 jours
(30 heures)

DATES
13, 14, 15, 16, 17
octobre 2014

COÛT
815 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Accueil petite enfance et aménagement de l'espace

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
25, 26, 27
juin 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Repérer les enjeux de l'aménagement de l'espace afin d'optimiser l'accueil et l'autonomie de l'enfant (de 3 mois à 4 ans).

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
Rappel sur le développement du jeune enfant et de ses besoins.

Le projet pédagogique, fondement du projet d'espace.

La relation projet pédagogique / projet de construction ou de transformation de l'espace.

La conception architecturale d'un lieu d'accueil petite enfance.

Dispositifs spatiaux en relation avec l'activité du jeune enfant, l'accueil des parents, les conditions de travail du personnel.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Exposés.
Visites de lieux d'accueil petite enfance.
Analyse de situations.
Supports audiovisuels.

INTERVENANTS
> Architectes du CAUE 44 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
> Educateur de jeunes enfants

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Accueillir un enfant porteur de handicap en structure d'accueil petite enfance

OBJECTIFS

Appréhender les enjeux liés à l'accueil d'un enfant porteur de handicap en crèche, halte-garderie, multi-accueil.

Élaborer des outils professionnels pour faciliter l'accueil de l'enfant handicapé.

Etre en mesure de mettre en place un travail de partenariat.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Le handicap : définition et grands types de handicap.

Les représentations liées au handicap.
Rappel du cadre législatif et juridique.
Bref historique de la prise en compte de l'enfant porteur de handicap.

La pédagogie en direction de l'enfant porteur de handicap : quelle action éducative ?

L'accueil et l'accompagnement des familles : comment les professionnels se situent-ils ?
Surprotection, deni, mise à l'écart, identification au handicap... Quelle place pour l'enfant sujet ?
Quels écueils ?
Le travail de partenariat.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.
Documents vidéo.
Témoignages d'expériences de professionnels.

INTERVENANTS

> Juriste
> Professionnel de la petite enfance
> Psychologue

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

16, 17, 18
avril 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Agressivité, limites, autorité

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
Angers :
3, 4, 5
décembre 2014

Nantes :
24, 25, 26
septembre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Angevin
SAFRANTS

Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Resituer la question de l'autorité dans le contexte actuel.

Comprendre les enjeux liés aux notions de limites et d'autorité pour l'enfant.

Interroger et affiner son positionnement professionnel.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
Les questions des limites et de l'autorité aujourd'hui : évolution du contexte socio-culturel dans lequel s'exerce l'autorité.

Qu'est-ce que l'agressivité ?
Les manifestations de l'agressivité chez l'enfant, entre enfants, entre enfant et adulte.

Les questions des limites, de l'autorité et de l'agressivité en lien avec le développement de l'enfant.

Le positionnement du professionnel :
> les représentations évoquées par les notions de limites, d'autorité et d'agressivité,
> réfexion sur ses réactions face aux comportements agressifs,
> les notions de cadre et de limites,
> le travail en équipe,
> le travail avec les parents : place et rôle de chacun.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Analyse de situations professionnelles.
Exposés théoriques.
Travail à partir de documents.

INTERVENANTS
> Professionnel de la petite enfance
> Psychologues

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Approche des souffrances psychologiques de l'enfant

OBJECTIFS

Repérer des symptômes exprimant une souffrance chez le jeune enfant accueilli.

Interroger cette souffrance dans une relation à l'autre.

Aborder l'entretien avec la famille.

Développer des stratégies partenariales.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Approche historique de la prise en compte de la souffrance de l'enfant.

Qu'est-ce que le symptôme ? Approche clinique.

Les éléments névrotiques, psychotiques, dysharmoniques et dépressifs chez l'enfant.
Les souffrances du tout-petit : troubles du lien, de l'attachement. Interactions mère-bébé, père-bébé. Parentalité et vulnérabilité.

La notion de carence sous les angles affectif, cognitif, social. Autour de la notion de souffrance : différencier mal être et souffrance.

Réflexion sur le positionnement professionnel : projet d'équipe, moyens mis en œuvre, dispositifs.

L'entretien avec la famille autour des difficultés de l'enfant.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.
Exploration de situations professionnelles.
Travaux de groupe.

INTERVENANTS

> Professionnel de la petite enfance
> Psychologues cliniciens

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

4 jours
(24 heures)

DATES

20, 21, 22, 23
mai 2014

COÛT

652 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Communication et travail d'équipe

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
9, 10, 11
avril 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Réfléchir aux fondements et au sens du travail d'équipe en structure petite enfance.

Optimiser les pratiques relationnelles par l'acquisition de techniques et méthodes de communication.

Identifier les forces et limites de son rapport à l'équipe et à sa propre communication.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Le travail d'équipe
Définition et caractéristiques d'une équipe petite enfance.
Les relations interpersonnelles au sein de l'équipe.
Les règles de base du travail en équipe.
Les étapes pour construire une équipe et développer un esprit d'équipe.

La communication
Les composantes de base de la communication.
Les outils favorisant une communication opérante.

La prévention des conflits
Auto-profil de réaction aux conflits.
Outils de prévention.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Méthodes actives et participatives basées sur l'expérience des participants.
Alternance de position d'acteur et d'observateur afin de favoriser une auto évaluation.
Apports conceptuels.

INTERVENANTS

> Consultante en management
> Professionnel de la petite enfance

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> De la crèche ou halte-garderie vers le multi-accueil

OBJECTIFS

Appréhender de manière globale le concept de multi-accueil.

Comprendre les composantes du concept et leurs articulations.

S'approprier le contexte de son futur multi-accueil.

S'inscrire dans une démarche d'élaboration de projet de son multi-accueil, à partir de l'analyse des contextes et projets des participants et des apports théoriques.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Le diagnostic pour une meilleure connaissance du territoire. Du diagnostic au projet social.

Démarche de questionnement pour mieux répondre aux attentes et aux besoins : finalités du travail éducatif, objectifs et moyens.
Du projet social au projet éducatif et pédagogique en passant par le projet institutionnel.

Instauration d'un cadre contenant pour tous : enfants, parents et professionnels.

- **organisation administrative :** du premier contact au départ de l'enfant : quelle organisation (outils et procédures)?
- **organisation budgétaire :** le budget : un outil au service du projet (cadre législatif, outils de gestion : tableaux de bord, statistiques…).
- **organisation fonctionnelle :** la mobilisation de l'équipe pour un projet d'accueil de qualité de l'enfant et de ses parents.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Travaux de groupe.
Analyse de textes.
Exposés théoriques.

INTERVENANTS

- Consultante petite enfance, Directrice filière petite enfance dans une association gestionnaire d'établissements
- Professionnel de la petite enfance

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

22, 23, 24
octobre 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> L'accueil, le sommeil, l'alimentation, la propreté : quels enjeux pour le jeune enfant ?

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
Angers :
12, 13, 14 novembre 2014

Nantes :
18, 19, 20 juin 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Angevin
SAFRANTS

Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Permettre aux professionnels de revisiter les temps d' accueil, de sommeil, d'alimentation, de propreté.

S'intérroger en équipe sur son positionnement professionnel lors de ces temps spécifiques vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
La question de l'accueil et les enjeux liés à la séparation.

Les notions d'attachement et de détachement.

Les phénomènes transitionnels.

Le développement de l'enfant en terme de processus.

L'accès à l'autonomie.

Situations professionnelles du côté de l'enfant (accueil, sommeil, alimentation, propreté).

Postures professionnelles. Projet éducatif.

Communication dans l'équipe avec les parents.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Étude de situations.
Travaux de groupe.
Exposés théoriques.
Vidéo.

INTERVENANTS
> Educateur de jeunes enfants
> Professionnel de la petite enfance

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> L'accueil de l'enfant en urgence

OBJECTIFS
Appréhender les différentes situations d'accueil en urgence de jeunes enfants en collectivité.

Interroger les représentations professionnelles d'un accueil adapté aux besoins de l'enfant.

Questionner les écarts entre les missions de la structure, son projet et les pratiques des professionnels.

Réfléchir au positionnement professionnel lors d'un accueil d'urgence.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
Les différentes situations d'accueil d'urgence en collectivité : pouponnière ; halte-garderie ; multi-accueil ; etc.

L'articulation entre le projet social et le projet pédagogique en structure d'accueil de la petite enfance.

L'anticipation de l'urgence ou comment faire place à l'enfant et à ses parents.

Rupture, séparation et continuité : besoins de l'enfant, attentes des parents et propositions des professionnels.

Dispositifs d'accueil, postures professionnelles et travail en équipe.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Apports théoriques.
Analyse de situations professionnelles.
Etude de documents.

INTERVENANTS
> Professionnel de la petite enfance
> Psychologue

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
10, 11, 12
décembre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> La gestion des tensions liées à l'accueil de l'enfant

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
26, 27, 28
novembre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Repérer ce qui nous met sous tension dans notre pratique professionnelle.

Comprendre que les tensions peuvent être utilisées de façon constructive pour introduire des changements positifs dans les interactions avec les enfants et les parents.

S'appuyer sur nos ressources personnelles pour trouver de nouveaux positionnements professionnels afin d'améliorer l'accueil de l'enfant.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
Découverte de nos manières d'être présent à nous-même et aux autres.

Expérimentation de différentes formes de communication au sein du groupe.

Mise en lien entre tensions, émotions, pensées et sensations corporelles grâce aux supports de médiation variés, travail de conscience corporelle sous différentes formes.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
A partir d'exposés de situations professionnelles vécues par les stagiaires (ex : l'animation d'ateliers, l'entretien avec les parents, les interactions avec les enfants, la position de médiation) :
> se centrer sur son ressenti ;
> le verbaliser ;
> expérimenter d'autres manières d'être en contact avec les enfants et les parents.

Mises en situation.

INTERVENANT
> Psychologue

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> La psychomotricité du jeune enfant

OBJECTIFS
Acquérir une meilleure compréhension de la construction psychomotrice du jeune enfant.

Développer une réflexion et élaborer des propositions concernant l'accompagnement psychomoteur des enfants dans une structure d'accueil.

Savoir repérer les premiers signes de perturbation du développement psychomoteur du petit enfant.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
La construction psychomotrice du jeune enfant : éléments de compréhension du rapport de l'enfant à son corps, à l'objet, à l'espace et aux autres.

Abord et développement des notions de :
> enveloppe corporelle,
> axe corporel,
> régulation tonique,
> construction du geste,
> construction de l'espace.

Repérage des manifestations précoces des troubles psychomoteurs.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Abord des éléments théoriques à partir de réalisations pratiques (travail corporel).

Eclairage à partir de supports vidéo.

Analyse et élaboration autour de situations professionnelles.

INTERVENANTS
> Professionnel de la petite enfance
> Psychomotricienne

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
8, 9, 10
octobre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> La relation parents-professionnels : quels enjeux ?

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
1er, 2, 3
octobre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Appréhender les différents enjeux de la parentalité aujourd'hui.

Réfléchir aux conditions et aux enjeux de la communication parents / professionnels dans le cadre de l'accueil et l'accompagnement de l'enfant dans une structure d'accueil petite enfance.

Questionner ses représentations et ses valeurs.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
Etude des évolutions sociologiques de la famille et des structures parentales : familles recomposées, familles monoparentales, etc.

Identification et analyse des différents modes de relation parents/enfants : attachement, conflits de loyauté, relations fusionnelles ou d'exclusivité, etc.

La place du tiers dans la relation parent/enfant.

Identification du cadre de travail du professionnel.
La communication avec les parents :
> positionnement en tant que professionnel de la petite enfance face aux parents ;
> identification les rôles et places de chacun : quelle place laisser aux parents dans une structure d'accueil ?
> analyse des demandes et attentes des parents par rapport à la structure d'accueil de leur enfant.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Apports théoriques.
Analyse de situations.
Jeux de rôles.

INTERVENANTS
> Professionnel de la petite enfance
> Psychologue

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Le développement de l'enfant de 0 à 3 ans

OBJECTIFS

Permettre aux participants de mieux appréhender les notions de construction et de développement de la personnalité chez l'enfant.

Réinterroger les fondements de sa pratique au regard de ces apports conceptuels.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Les préalables à la construction de la personnalité.
Les besoins de l'enfant, ses compétences, ses aptitudes, sa perception de l'environnement, de son entourage et ses capacités d'interactions avec ses pairs.

Le développement de l'enfant :
> social,
> moteur,
> affectif,
> cognitif.

L'enfant en interaction avec ses parents, avec les professionnels.

L'accompagnement professionnel.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.
Travail à partir de textes, de vidéos, bibliographie.
Analyse de situations professionnelles.

INTERVENANTS

> Professionnel de la petite enfance
> Psychologue

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

4, 5, 6
juin 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Le jeu et l'activité chez le jeune enfant

DURÉE
4 jours
(24 heures)

DATES
2, 3, 4, 5
décembre 2014

COÛT
652 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Comprendre le sens de la notion d'activité chez le jeune enfant dans ses intentions, son déroulement, ses effets.

Appréhender la notion d'éveil, dans ses composantes individuelles et sociales.

Développer chez les professionnels le sens de l'observation et réfléchir aux attitudes adaptées dans leur relation aux enfants.

Enrichir le répertoire de jeux et d'activités proposé aux jeunes enfants.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Mise en évidence des composantes de l'activité de l'enfant.

L'activité de jeu chez le jeune enfant : définition et fonctions.

Les activités et les étapes du développement de l'enfant.

Fonction et rôle de l'adulte dans l'activité de jeu du jeune enfant : de l'observation à l'intervention.

Réflexion sur le jouet dans le jeu de l'enfant.

Aménagement des espaces, organisation et animation des activités.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Travaux en petits groupes et en grands groupes à partir des expériences professionnelles des personnes.
Pratique de jeux.
Etude de cas.
Supports écrits et filmés.
Apports théoriques et documentation.

INTERVENANTS

> Ce stage est organisé conjointement par l'ARIFTS et les C.E.M.E.A.

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Le travail auprès des bébés

OBJECTIFS

Repérer les besoins du tout-petit.

Discerner les signes de mal-être du bébé.

Adopter des modalités appropriées de suivi et d'accompagnement de l'enfant et de soutien de ses parents.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Actualité des connaissances sur les tout-petits.

Les principaux indicateurs du développement de l'enfant entre 0 et 1 an.

Les besoins du bébé : sécurité, contenance, continuité, échanges, éveil et soutien des compétences.

La construction de la relation enfant-parent et les interactions précoces.

La question du « devenir parent ».

Les signes de souffrance du tout-petit.

L'accompagnement et la prise en charge des bébés : modalités et dispositifs intra et interinstitutionnels.

La relation avec les parents du bébé.

Le travail en équipe et l'analyse des pratiques professionnelles.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.
Analyse de situations.
Supports audiovisuels.

INTERVENANTS

> Professionnel de la petite enfance
> Psychologue

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

19, 20, 21
novembre 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Les enjeux de la séparation

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
2, 3, 4
avril 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Appréhender les enjeux liés à la problématique de la séparation.

Repérer et comprendre les processus de la séparation.

Réfléchir aux pratiques professionnelles participant à l'établissement d'un contexte d'accueil sécurisant.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

La séparation inscrite dans le processus de développement normal de l'enfant.

Les manifestations et les difficultés liées aux séparations.

Les enjeux de la séparation : parents – enfants, professionnels – enfants.

Travail autour des notions de référence, de continuité, de sécurité, de tiers.

Réflexion autour du projet d'équipe et des pratiques professionnelles.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.
Travaux de groupes.
Vidéo.
Analyse de situations professionnelles.

INTERVENANTS

> Professionnel de la petite enfance
> Psychologues

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Les enjeux de l'oralité

OBJECTIFS

Comprendre comment à travers la succion et sa bouche, l'enfant construit ses compétences motrices, langagières et ses conduites alimentaires.

Savoir observer et guider l'enfant dans sa découverte de l'oralité et de son utilisation comme médiateur.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

La mère « nourricière » : histoire d'une relation complexe et du regard de la société.

Rappels physiologiques du développement de la sphère orale, de la vie intra utérine à 6 ans.

L'utilisation de l'oralité pour découvrir le monde : quels sont les enjeux pour le devenir moteur, alimentaire, langagier et psychologique de l'enfant ?

Conséquences des soins inadaptés.

Comment se construisent le goût, l'odorat, la mastication ?

Le repas : une histoire à partager entre les enfants et les adultes. Quelle place donner à chacun dans ce temps institutionnel ?

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.
Supports audiovisuels.

INTERVENANTS

> Diététicienne
> Kinésithérapeute pédiatrique

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

12, 13, 14
novembre 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Les transmissions aux parents

DURÉE
4 jours
(24 heures)

DATES
10, 11, 12, 13
juin 2014

COÛT
652 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Resituer la place de l'enfant dans la relation parent-professionnel.

Ajuster ses pratiques et son positionnement professionnels en présence du parent.

Clarifier le cadre et comprendre le sens des transmissions faites aux parents, les conditions, les objectifs et les limites des informations à transmettre.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Séparations et retrouvailles
Les enjeux pour le parent, l'enfant, le professionnel.

Attitudes, comportements et postures de l'enfant et du parent à ces moments particuliers.

La place du professionnel au départ du parent, en son absence puis à son retour.

Les transmissions
Les transmissions : pour qui ?
Pourquoi ? Intérêts et limites.

Les supports et le contenu des transmissions.

Transmissions orales et transmissions écrites.

Les difficultés rencontrées sur le terrain : du projet à l'acte de transmission.
En amont et en aval des transmissions : relation professionnelle et travail en équipe.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.
Analyse de situations.
Supports audiovisuels.

INTERVENANTS

> Professionnel de la petite enfance
> Psychologue

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> L'observation : un outil professionnel en structure petite enfance

OBJECTIFS

Définir ce qu'est l'observation et en comprendre les enjeux.

Identifier les difficultés liées à l'observation.

Redonner du sens à la pratique de l'observation.

Repérer et évaluer ses pratiques éducatives en direction du jeune enfant.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Définition de l'observation.

Mise en évidence de l'intérêt, du rôle et de l'utilisation de l'observation.

Les limites de l'observation :
> objectivité/subjectivité,
> neutralité,
> interpétation,
> représentation.

Méthodologie de l'observation.

Différents moyens d'investigation.

Gestion personnelle et collective d'un recueil de données.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.
Exploration des expériences de chacun.
Travaux de groupe.
Mises en situation d'observation, supports vidéo.

INTERVENANT

> Psychologue

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

14, 15, 16
mai 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Se réconcilier avec l'écriture

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
Angers :
18, 19, 20 juin 2014

Nantes :
3, 4, 5 décembre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Angevin
SAFRANTS

Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Renouer avec le plaisir d'écrire pour l'utiliser au mieux dans un cadre professionnel.

Découvrir ses qualités expressives pour gagner en confiance.

Mieux transmettre pour mieux communiquer avec autrui.

PUBLIC
Tous professionnels

CONTENU
Explorer son propre parcours autour des apprentissages de l'écriture et de la lecture et le comparer à celui des autres participants.

Comprendre les enjeux à l'œuvre dans sa propre trajectoire d'apprentissage.

Ecrire / décrire sa pratique : de la narration à la production de l'écrit. Quels écarts ? Quelles difficultés ?

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Alternances de temps d'écriture individuelle et de narration.
Partage de récits : la dimension collective privilégie une approche d'auto et de co-formation, les échanges venant faire écho aux questions et trajectoires de chacun.
Production d'écrits.
Jeux d'écriture.
Partage d'expériences.
Apports théoriques.

CADRE
Respects de la confidentialité.
Non jugement.
Non interprétation.

INTERVENANTE
> Formatrice, Animatrice d'ateliers d'écriture

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

PETITE ENFANCE

> EXPRESSION / CRÉATIVITÉ

- Atelier guitare et chansons : niveau 1 et niveau 2 70
- Eveil et art : s'exprimer, créer, jouer 71
- Inventer un spectacle pour les enfants 72
- La musique est un jeu d'enfant 73
- L'enfant et le livre 74
- Le corps en jeu : réveiller notre spontanéité 75
- Matières et couleurs 76
- Modeler avec les jeunes enfants 77
- Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ?
  Des activités manuelles, vocales et corporelles 78
- Raconte-moi une histoire ! 79

> Atelier guitare et chansons : niveau 1 et niveau 2

DURÉE

Niveau 1
6 séances (30 heures)

Niveau 2
5 séances de 3 h
(15 heures)

DATES

Niveau 1
26 mai 2014 (6h)
23 juin 2014 (6h)
8 septembre 2014 (6h)
6 octobre 2014 (6h)
13 novembre 2014 (3h)
1 décembre 2014 (3h)

Niveau 2
24 juin 2014 (3h)
9 septembre 2014 (3h)
7 octobre 2014 (3h)
13 novembre 2014 (3h)
1 décembre 2014 (3h)

COÛT

815 euros **(Niveau 1)**

408 euros **(Niveau 2)**

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Se sensibiliser avec la pratique de la guitare comme outil d'accompagnement et être capable de présenter le répertoire travaillé à un public d'enfants accueillis en structure collective.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Travail autour de la voix : chanter juste.

Recherche et interprétation d'un répertoire de la petite enfance.

Travail autour de l'instrument.

Apprentissage : lire une mélodie simple, mettre des accords et les enchaîner.

Travail de la main droite.
Voix et instrument.

Initiation au chant et à l'accompagnement.

Mise en place d'un répertoire et invention de chansons simples.

INTERVENANT

> Musicien, psychologue, professionnel en formation musicale

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Eveil et art : s'exprimer, créer, jouer

EXPRESSION CRÉATIVITÉ

OBJECTIFS

Explorer le contenu d'un projet d'atelier d'expression créatrice polyvalent pour jeunes enfants.

Réfléchir au rôle du professionnel dans l'animation de l'atelier et son accompagnement des jeunes enfants.

Découvrir et développer ses propres capacités d'expression et de création.

Explorer les processus à l'oeuvre, le cadre, le dispositif d'animation et les analyser.

Repérer comment circule la parole et sa fonction dans l'atelier.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Définition du cadre et du dispositif de l'atelier d'expression créatrice polyvalent pour jeunes enfants.

Place et rôle de l'animateur dans l'atelier. Initiation aux médiateurs fondamentaux de l'expression créatrice, sans obligation de résultat esthétique, «gribouille», «patouille» et autres jeux.

L'intérêt de l'expression créatrice dans le développement du jeune enfant, dans un processus d'autonomisation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Une démarche permettant d'engager une réflexion sur la pratique, les questions professionnelles, les fondements théoriques.

Un dispositif utilisant divers médiateurs invitant à l'expression individuelle et groupale : modelage, volume, collage, pastels, dessin, écriture.

Des temps de mise en situation d'expression en alternance avec des temps d'échanges.

INTERVENANTE

> Animatrice d'ateliers d'expression créatrice et formatrice dans les secteurs socio-éducatif et sanitaire

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

4 jours
(24 heures)

DATES

24, 25, 26, 27
juin 2014

COÛT

702 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Inventer un spectacle pour les enfants

DURÉE
5 jours
(30 heures)

DATES
8, 9, 10, 11, 12
décembre 2014

COÛT
815 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Mettre en forme, inventer un spectacle pour de jeunes enfants à partir de formulettes, chansons, jeux de voix, d'objets sonores, d'histoires, de livres, jeux en espace, mises en scène.

Enrichir le quotidien par des moments spectacles qui mobilisent la créativité de l'équipe et stimulent l'enfant dans son accès à l'imaginaire.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
Découverte de sa voix, du plaisir de chanter.

Jeu avec les objets sonores, instruments ou objets du quotidien.

Création de formes vocales, instrumentales, « musiquer » des histoires, des livres.

Réflexion sur le jeu de l'enfant, de l'acteur : la place, le sens de l'éveil artistique, du spectacle dans l'éducation du jeune enfant.

A partir du travail réalisé, des expérimentations, de l'histoire du groupe, créer un spectacle musical pour un groupe d'enfants en collectivité.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Travail de la voix.
Travail sur les objets sonores.
Travail à partir d'histoires.
Analyse de situations institutionnelles.

INTERVENANT
> Musicien, psychologue, professionnel en formation musicale

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> La musique est un jeu d'enfant

OBJECTIFS

A travers l'acte simple de jouer avec sa voix, avec les objets sonores, seul ou avec les autres, permettre au professionnel de :

> trouver le sens d'une pratique musicale artistique quotidienne auprès de jeunes enfants,
> construire des outils d'appropriation du patrimoine culturel.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Réappropriation et partage d'un patrimoine chansons.

Expérimentation, invention de formes musicales, instrumentales et vocales.

Fabrication d'objets sonores à partir des objets du quotidien.

Invention d'histoires sonores à partir de livres pour enfant.

Enrichissement de son répertoire.

Analyse de sa pratique artistique dans sa réalité professionnelle.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Travail de la voix.
Travail sur les objets sonores.
Travail à partir d'histoires.
Analyse de situations institutionnelles.

CONCEPTION ET ANIMATION

> Musicien, psychologue, professionnel en formation musicale

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

4 jours
(24 heures)

DATES

18, 19, 20, 21
novembre 2014

COÛT

652 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> L'enfant et le livre

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
15, 16, 17
octobre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Appréhender la spécificité de la littérature enfantine en favorisant :
> la prise en compte du livre dans le projet global d'une institution d'accueil de la petite enfance ;
> la mise en place d'animations, de temps de lecture à voix haute avec les enfants.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
Pourquoi lire ?

> **La lecture, une histoire personnelle**
Quel est le rôle de la lecture dans le développement de l'enfant mais aussi de l'adulte ? Pourquoi le livre fait parfois peur ? L'acte de lecture touche la personne dans sa globalité : l'affectif, le rapport à l'autre, l'échec ou la réussite scolaire…
Prise de conscience de l'importance du livre et de ce qu'il provoque en chacun de nous permet de mieux l'utiliser.

> **Pour une lecture critique de l'album.**
La transmission de la lecture nécessite de prendre le temps de connaître, d'explorer les livres, de les aborder avec un esprit critique.
Analyse d'albums par petits groupes.

> **Lire à voix haute**
Quelques techniques simples sur la respiration, l'intonation facilitent la lecture à voix haute et permettent de rendre cette activité plus vivante.

> **Univers d'auteurs illustrateurs remarquables**
Découverte et croisement d'univers de quatre auteurs illustrateurs.
Lecture et analyse par petits groupes

> **Des actions lecture auprès des petits.**
Quelles actions mettre en place ? Comment jouer avec le livre ? Partage de pratiques. Échanges et réflexions.
Création d'une lecture dans sa structure : pourquoi ? comment ? Mise en commun de projets pour les enrichir et les préciser.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Exposés théoriques.
Travaux de groupe.
Mises en situation et expérimentations.

INTERVENANTE
> Médiatrice du livre

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Le corps en jeu : réveiller notre spontanéité

OBJECTIFS

Redécouvrir notre mobilité corporelle et notre potentiel créatif en s'amusant.

Apprendre à saisir toutes les opportunités pour créer du jeu.

Questionner sa pratique professionnelle en s'interrogeant sur la place qui est faite au corps dans l'institution, «la disponibilité corporelle» de chacun dans l'équipe, l'aménagement de l'espace.

Réfléchir à l'animation d'une activité d'expression corporelle en structure petite enfance.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Mise en mouvement progressive à partir de consignes simples et en respectant les limites de chacun.

Jeux de déplacements, de regards, de rythmes, de contacts dans l'espace permettant de développer nos qualités d'écoute et de concentration.

Improvisations, conduites et créations avec des ballons, balles, tissus.
Utilisation de supports de jeux, comptines ou poésies connues pour les détourner, les enrichir, inventer des variantes.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

S'appuyer sur ses connaissances de jeux, d'histoires ou de chansons pour les faire évoluer ou même les réinventer.
Exercices corporels.
Improvisations.
Mises en situation.

INTERVENANTE

> Comédienne professionnelle
> Animatrice d'ateliers d'expression théâtrale et corporelle

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

5 jours
(30 heures)

DATES

22, 23, 24, 25, 26
septembre 2014

COÛT

815 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Matières et couleurs

DURÉE
5 jours
(30 heures)

DATES
6, 7, 8, 9, 10
octobre 2014

COÛT
865 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Prendre conscience et développer ses potentialités sensorielles et sensitives.
Découvrir sa palette personnelle.

Acquérir une variété de techniques picturales et graphiques.

Expérimenter des matières et des supports dans une création collective visant à l'éducation sensorielle.

Prendre en compte les enjeux de la créativité du jeune enfant.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
La couleur sous toutes ses formes.

Le volume : premières approches.

Travail sur matériaux naturels.

Les matières picturales : expérimentation de plusieurs techniques.

Le graphisme : empreintes, grattage, frottage.

Les outils.

Les supports.

Sensibilisation à la lecture d'oeuvres d'art.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Expérimentations et réalisations.

INTERVENANTE
> Peintre plasticienne et formatrice Musée des Beaux Arts de Nantes

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Modeler avec les jeunes enfants

OBJECTIFS

Se sensibiliser avec divers matériaux de modelage.

Découvrir des techniques de modelage adaptées aux tout-petits et des liens possibles avec d'autres champs d'expérimentation : la pâte à papier, la pâte à bois, la pâte à modeler, la pâte fimo.

Explorer et exploiter ses propres ressources expressives et créatives.

Rechercher ensemble comment adapter ces matériaux et techniques dans notre approche du jeune enfant.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

A partir de différentes textures et couleurs de terre à étaler et à modeler, expérimenter :

> du bloc à la galette,
> de la galette à la plaque,
> la plaque gravée avec les doigts, les outils, les divers objets de récupération : recherche autour des notions de trace et d'empreinte,
> le volume avec deux techniques : les boulettes et les colombins,
> le volume animé sur un thème,
> la coloration de la terre à l'aide de différentes techniques : ex : patine à l'aide de pigments naturels.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Recherche individuelle autour des matériaux et techniques proposées.
Panneau collectif en bas relief sur un thème choisi ensemble.

INTERVENANTE

> Éducatrice de jeunes enfants
> Sculpteur céramiste

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

4 jours
(24 heures)

DATES

20, 21, 22, 23
mai 2014

COÛT

702 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

EXPRESSION CRÉATIVITÉ

> Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ? Des activités manuelles, vocales et corporelles…

DURÉE
5 jours
(30 heures)

DATES
14, 15, 16, 17, 18
avril 2014

COÛT
865 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Expérimenter avec ses mains , sa voix, son corps.

Témoigner et réfléchir autour des activités d'expression.

Développer ses propres capacités créatrices et d'expression pour être capable de proposer des activités adaptés aux besoins et aux compétences des enfants.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance.

CONTENU

Mise en voix, en respiration.

Mise en mouvement progressive.

Explorations rythmiques et corporelles.

Apprentissage de chansons.

Histoires, contes et comptines à bouger, à chanter, à musicaliser…

La couleur et le graphisme sous toutes ses formes : découverte de matières, outils, supports.

Réflexion autour de la créativité sur un plan pédagogique.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Créer un cadre bienveillant favorisant la spontanéité de chacun.
Encourager et valoriser l'expression créatrice individuelle et collective.

INTERVENANTS

> Plasticienne, sculpteur, céramiste, éducatrice de jeunes enfants
> Musicienne, musicothérapeute
> Comédienne, danseuse, metteur en scène

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Raconte-moi une histoire !

EXPRESSION CRÉATIVITÉ

OBJECTIFS
Expérimenter le plaisir de l'oralité pour le transmettre à travers histoires et contes.
Explorer les passerelles entre :
> lire et dire ;
> réalité et imaginaire ;
> littérature orale : répertoire traditionnel des contes, comptines, chansons, berceuses, jeux de nourrices et répertoire contemporain de la littérature jeunesse.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance.

CONTENU
Etat des lieux des expériences, pratiques actuelles, constats et projets de chaque stagiaire.

Tour d'horizon des différents répertoires disponibles, traditionnels et contemporains.

A partir de cette matière première voir comment organiser pour les enfants des temps collectifs autour des histoires sans le support du livre.

A travers jeux collectifs, ateliers et prises de parole individuelle en grand ou petits groupes :
> prendre confiance ; développer présence et disponibilité ; réactiver mémoire, imaginaire et créativité ; retrouver le plaisir de dire et la musicalité de la langue ; libérer par une corporalité du langage (articulation, intonation, regard, mimique, geste) une « parole qui touche », fait « sens », rassemble et rend les récits plus vivants.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Partir de la problématique de chaque stagiaire : sa réalité professionnelle, sa demande, ses besoins et ressources, pour enrichir les pratiques.

INTERVENANTE
> Conteuse

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
26, 27, 28
novembre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

NOTES

PETITE ENFANCE

> ENCADREMENT

- Analyser ses pratiques manageriales 82
- Animer une réunion 83
- Gérer l'organisation d'un multi-accueil 84
- L'EJE, responsable d'unité et animateur d'une équipe petite enfance 85
- Manager une équipe petite enfance 86
- Manager une équipe petite enfance : approfondissement 87
- Mener un entretien avec un parent ou un membre de l'équipe 88

> Analyser ses pratiques manageriales

DURÉE
6 jours
tous les 2 mois,
répartis sur l'année
(36 heures)

DATES
12 mai, 23 juin,
8 septembre, 6 octobre,
17 novembre,
8 décembre 2014

COÛT
978 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Rencontrer d'autres responsables d'équipes/ managers.
Constituer un groupe de réflexion pérenne.
Partager ses préoccupations managériales.
Elaborer un plan d'actions concrètes

FINALITÉ
Mieux comprendre les situations rencontrées afin de construire un positionnement adapté en termes de savoir-faire et savoir-être.

PUBLIC
Tout professionnel en situation d'animation d'une équipe Petite Enfance.

CONTENU
A chaque réunion, une thématique à travailler est choisie en fonction
des préoccupations des participants.
Cela peut concerner :
> La reconnaissance au travail.
> La prévention des tensions.
> La situation conflictuelle.
> La relation hiérarchique.
> La motivation.
> Etc.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
> Constitution d'un groupe de travail qui restera identique pour une année
> Echanges et travail collaboratif
> Apports mutuels des participants
> Apports complémentaires de l'intervenante

INTERVENANTE
> Consultante en management et éducatrice de jeunes enfants

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Animer une réunion

OBJECTIFS
Appréhender les différents types de réunion.

Identifier les conditions d'efficacité d'une réunion.

Maîtriser les techniques d'animation d'une réunion.

PUBLIC
Tous professionnels petite enfance amenés à animer des réunions.

CONTENU
Les différents types de réunion.

La place et de l'efficacité des réunions dans le fonctionnement de l'institution.

La préparation d'une réunion :
> le déroulement d'une réunion,
> les étapes clés avant, pendant, après,
> les conditions d'efficacité.

Le rôle et la responsabilité de l'animateur :
> faire le point sur son rôle,
> les fonctions de l'animateur,
> les attitudes de base de l'animateur.

Les outils d'animation.

Les moments difficiles.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Méthodes actives et participatives basées sur l'expérience des participants.
Alternance de position d'acteur et d'observateur afin de favoriser une auto évaluation.
Apports conceptuels.

INTERVENANTS
> Consultante en management et éducatrice de jeunes enfants
> Professionnel de la petite enfance

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE
2 jours
(12 heures)

DATES
13, 14
octobre 2014

COÛT
326 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Gérer l'organisation d'un multi-accueil

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
18, 19, 20
juin 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Inscrire une structure multi-accueil dans une logique de service à la population sur un territoire donné.

Acquérir/Approfondir les connaissances et la maîtrise des outils nécessaires à la gestion et à la direction d'un multi-accueil.

PUBLIC
Professionnels de la petite enfance ayant en charge la responsabilité d'un multi-accueil.

CONTENU
Organisation d'un territoire.

Le multi-accueil : une structure au coeur d'un réseau.

Les outils du diagnostic.

Mise en lien des besoins de la population avec le fonctionnement de la structure, le projet social.

Les enjeux du partenariat pour le multi-accueil.

Gestion financière : cadre législatif, outils de gestion (tableaux de bord, statistiques), préparation et gestion des budgets.

Gestion administrative : organisation du service (outils, procédures et protocoles).

Projet d'établissement, projet pédagogique et travail en équipe.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Travaux de groupe.
Analyse de textes.
Exposés théoriques.

INTERVENANTS
> Directrice filière petite enfance dans une association, gestionnaire d'établissement
> Éducateur de jeunes enfants

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> L'EJE, responsable d'unité et animateur d'une équipe petite enfance

OBJECTIFS
Cerner la fonction, les missions et les responsabilités de l'EJE, responsable et animateur de l'équipe éducative.

Concilier expertise métier et animation d'équipe.

PUBLIC
Tous professionnels EJE en situation d'animation d'une équipe.

CONTENU
Le travail d'équipe :
> définition et caractéristiques d'une équipe petite enfance,
> les étapes pour construire une équipe et développer un esprit d'équipe,
> les règles de base du travail en équipe.

Le rôle de l'EJE, responsable :
> la légitimité et les missions de l'EJE,
> les styles d'animation et leurs enjeux,
> les compétences et aptitudes incontournables de l'EJE responsable d'équipe,
> la délégation,
> l'évaluation,
> l'animation de réunions.

L'accompagnement individuel :
> les principes et valeurs d'un accompagnement,
> les étapes de l'accompagnement,
> les ressorts de la motivation.

Les manifestations des dysfonctionnements au sein de l'équipe.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Cette formation s'appuie sur :
> des méthodes actives et participatives basées sur l'expérience des participants,
> une alternance de position d'acteur et d'observateur afin de favoriser une auto évaluation,
> des apports conceptuels.

INTERVENANTS
> Consultante en management et éducatrice de jeunes enfants
> Professionnel de la petite enfance, responsable de structure

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE
4 + 2 jours
(36 heures)

DATES
15, 16, 17, 18
septembre 2014

20, 21
octobre 2014

COÛT
978 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Manager une équipe petite enfance

DURÉE
4 + 4 jours
(48 heures)

DATES
3, 4, 5, 6
juin 2014

29, 30 septembre

1, 2 octobre 2014

COÛT
1 304 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Définir la fonction et le positionnement du manager dans le but de mieux cerner ses responsabilités au sein de l'organisation.

Améliorer la compréhension des comportements humains, individuels et collectifs, afin d'être capable de mieux les appréhender dans leur complexité.

Développer une communication adaptée aux objectifs et à la situation.

Mettre en oeuvre des techniques d'animation au service de la conduite d'entretien et de la gestion de réunion.

Connaître l'usage de quelques outils utiles à la gestion d'une équipe dans un objectif de coopération.

PUBLIC
Tous responsables d'une équipe au sein d'une structure d'accueil petite enfance.

CONTENU
La fonction management et le poste de manager : représentations et responsabilités :
> les styles de management,
> la dynamique de changement : de l'importance de la définition d'objectifs à l'apprentissage d'une méthode au service de la résolution de problématiques concrètes.

La communication : pilier de la fonction managériale :
> la communication assertive,
> l'entretien individuel,
> la conduite de réunion,
> la gestion des conflits.

Le travail d'équipe :
> caractéristiques, besoins, obligations.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Sur les 4 premiers jours :
> réflexions individuelles et collectives sur des concepts clefs et apports,
> mises en pratique par des ateliers et jeux de mise en situation,
> définition d'objectifs à mettre en oeuvre pour la session suivante.

Sur les 4 jours suivants :
> retour réflexif à partir de chaque expérience individuelle,
> échange et confrontation des expériences, évaluation,
> approfondissement de concept selon les attentes des participants.

INTERVENANTE
> Consultante en management
> Éducateur de jeunes enfants

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Manager une équipe petite enfance : approfondissement

OBJECTIFS

Renforcer et consolider les acquis du stage « manager une équipe petite enfance ».

Savoir utiliser les différents outils du manager.

Identifier des problématiques récurrentes.

Travailler à la résolution de problèmes.

PUBLIC

Tous professionnels ayant suivi la formation « manager une équipe petite enfance ».

CONTENU

Ces situations pourront se référer aux thèmes ci-dessous ou à toute autre question se rapportant au management :

> les styles de management,
> la résolution de problématiques concrètes,
> le travail d'équipe,
> la conduite de réunion,
> la gestion des conflits,
> la communication,
> l'évaluation,
> la délégation,
> la démarche de résolution de problème.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Méthodes actives et participatives basées sur l'expérience des participants.

Alternance de position d'acteur et d'observateur afin de favoriser une auto évaluation .

Apports conceptuels.

INTERVENANTE

> Consultante en management
> Éducateur de jeunes enfants

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

4 jours
(24 heures, 1 journée tous les trois mois)

DATES

17 mars 2014

16 juin 2014

22 septembre 2014

15 décembre 2014

COÛT

652 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Mener un entretien avec un parent ou un membre de l'équipe

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
12, 13, 14
novembre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Faire de l'entretien, un véritable outil d'échange et de gestion des compétences.

Maitriser les techniques de communication.

Faciliter le dialogue avec un parent, un collègue.

PUBLIC

Tous professionnels petite enfance amené à conduire des entretiens.

CONTENU

Identifier les différents types d'entretien et leurs enjeux.
Les conditions d'un entretien réussi :
> les conditions favorables,
> les étapes clefs,
> les outils et supports.

Les techniques de l'entretien en face à face :
> les principes de la communication,
> l'écoute active,
> la communication assertive.

Capitaliser les entretiens pour une amélioration des compétences.

Savoir élaborer un guide d'entretien.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Méthodes actives et participatives basées sur l'expérience des participants.

Alternance de position d'acteur et d'observateur afin de favoriser une auto évaluation.

Apports conceptuels.

INTERVENANTE

> Consultante en management
> Éducateur de jeunes enfants

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

PETITE ENFANCE

> RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

- Animer un relais d'assistants maternels 90
- Les ateliers d'éveil au sein d'un RAM 91
- Les missions du RAM aujourd'hui 92

> Animer un relais d'assistants maternels

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
11, 12, 13
juin 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Définir les missions et responsabilités de l'animateur de relais.

Développer les moyens de communication propres au fonctionnement du relais assistants maternels et interroger leur sens.

PUBLIC
Animateurs de Relais
Assistants Maternels

CONTENU
Le rôle de l'animateur de relais.

Le RAM dans le paysage local de la petite enfance.

Les outils de l'animateur de relais assistants maternels
> les réunions,
> les temps d'information, la conduite d'entretien,
> les rencontres assitantes maternels/ enfants.

L'animation de réunions, soirées d'informations :
> l'objectifs des différentes réunions.
> la préparation d'une réunion.
> l'animation de la réunion :
  • Choisir sa méthode.
  • Les supports d'animation.
> l'évaluation et le suivi de la réunion.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Analyses de situations.
Apports théoriques.
Mises en situation.
Documents.

INTERVENANTS
> Professionnel exerçant en RAM
> Psychologue

> Les ateliers d'éveil au sein d'un RAM

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

OBJECTIFS

Interroger le sens et les objectifs des temps de rencontre avec les assistants maternels et les enfants dans le cadre des missions d'un RAM.

Réfléchir au positionnement professionnel de l'animateur de relais dans ces ateliers par rapport à l'enfant et à l'assistant maternel.

Echanger sur le contenu et l'organisation des ateliers.

PUBLIC

Animateurs de Relais Assistants Maternels.

CONTENU

Le cadre des ateliers assistants maternels/ enfants.

La question de la démarche participative dans l'élaboration d'un règlement de fonctionnement.

Les attentes des assistants maternels.

L'animation des ateliers comme modalité d'accompagnement de la professionnalisation des assistants maternels.

Le développement de l'enfant et la problématique de son éveil comme vecteurs de communication entre l'animateur de RAM et l'assistant maternel.

La prise en compte de l'enfant dans un contexte professionnalisant.
Différents types d'ateliers d'éveil.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Analyse de situations.
Apports théoriques.
Mises en situation.
Documents.

INTERVENANTS

> Professionnel exerçant en RAM
> Psychologue

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

2, 3, 4
décembre 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

> Les missions du RAM aujourd'hui

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

8, 9, 10
octobre 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Approfondir la connaissance des responsables de relais assistants maternels en matière de législation concernant les missions qui figurent dans le référentiel de la CNAF.

PUBLIC

Responsables de relais assistants maternels.

CONTENU

Définition légale du RAM.

Les missions « traditionnelles » du RAM :
> l'assistant maternel : cadre commun
> l'assistant maternel employé par un particulier (parent),
> l'assistant maternel travaillant en MAM,
> l'assistant maternel travaillant en structure d'accueil petite enfance.

Les nouvelles missions contenues dans le référentiel CNAF :
> mission d'information élargie,
> lieu d'échange sur les pratiques professionnelles,
> le cadre d'emploi de l'employé familial (garde d'enfant au domicile des parents).

Evaluation des RAM :
> par les parents et les assistants maternels.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Présentation du cadre légal et des principaux textes de référence.

Travail à partir de modèles de contrat de travail.

Travail de réflexion à partir de situations apportées par les stagiaires.

INTERVENANTE

> Juriste

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

TRAVAIL SOCIAL

> ACTIONS ÉDUCATIVES ET HANDICAP 95

> INTERVENTION SOCIALE 113

> ENCADREMENT 123

> ACTIONS ÉDUCATIVES ET HANDICAP

- Autisme : mieux comprendre pour accompagner 96
- Bientraitance et usure professionnelle 97
- De l'observation à l'élaboration du projet personnalisé 98
- Décrochage scolaire : comprendre et agir 99
- Intervenir auprès des personnes souffrant de troubles psychopathologiques 100
- L'adolescent : mode d'emploi 101
- Le professionnel face à la violence 102
- L'écoute : outil fondamental de la relation d'aide 103
- L'entretien professionnel : pratiques, méthodes et enjeux 104
- L'humour : outil relationnel en situation professionnelle 105
- Les écrits professionnels 106
- Les missions de coordination et le travail d'équipe 107
- Les percussions comme supports de relation éducative 108
- Positionnement d'équipe sur la vie affective et sexuelle des personnes handicapées 109
- Massage et modelage de détente 110
- Soins esthétiques et relation d'aide 111
- Thérapie, expression, création : quel cadre « j'habite » ? 112

> Autisme : mieux comprendre pour accompagner

DURÉE
4 jours
(24 heures)

DATES
17, 18 novembre
15, 16 décembre 2014

COÛT
652 euros

LIEU
Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Comprendre, par différents points de vue, la réalité de la personne autiste.
Appréhender l'étiologie de l'autisme et ses diverses approches.
Connaître les différentes modalités d'accompagnement et leurs enjeux.
Découvrir les rôles de chacun(e) dans la prise en compte d'un environnement familial, social, éducatif et culturel.
Savoir et comprendre les raisons qui privilégient une ou plusieurs modalités d'accompagnement.

PUBLIC
Tout professionnel impliqué dans l'accompagnement et la référence de jeunes et/ou d'adultes porteurs d'autisme.

CONTENU
Historique et actualité des structures sanitaires et sociales.
Approches théoriques des pathologies autistiques.
Les offres de soins, de l'accueil à la prise en charge. Activités et ateliers thérapeutiques.
Le projet personnalisé : évaluation des besoins de la personne, co-élaboration du projet d'intervention, suivi et réajustements. La coordination des interventions et des dispositifs. La place de la famille et de l'entourage.
Le fonctionnement en réseau.
Les recommandations de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ANESM).

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Documentation et exposés théoriques.
Echanges avec des professionnels de terrain en lien avec l'environnement de l'autisme.
Construction d'outils à partir d'une situation clinique.

INTERVENANTE
> Directrice d'un IME

COORDINATION :
Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> Bientraitance et usure professionnelle

OBJECTIFS

Connaître les dispositions règlementaires du droit des patients et des usagers.
Fournir des repères sur la santé au travail et les risques psychiques du travail.
Mettre en lumière la compréhension de la bientraitance dans les équipes et rechercher un référentiel commun.
Comprendre les freins et le vide ressenti lors de situations professionnelles insatisfaisantes.
Repérer des ressorts du travail individuel et collectif pour prévenir l'épuisement professionnel.

PUBLIC

Professionnels du secteur social et médico-social.

CONTENU

Emergence et contexte d'apparition de la notion de bientraitance : développement, définition, et conceptualisation de la bientraitance.
Bientraitance, soin, prévention, protection : quelles préconisations ?
Mise en lumière des aspects organisationnels, des dimensions évaluatives et pathologiques de la bientraitance dans les métiers du travail relationnel.
Réflexion sur l'évolution des situations de fatigue et d'usure professionnelle.
Pistes pour élaborer un référentiel commun à une équipe, à un service aux fins de maintenir, transformer ou améliorer le service aux usagers et le plaisir au travail.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports de connaissances théoriques notamment en : philosophie, droit du travail, sociologie, psychologie.
Supports vidéo.
Récits d'expériences sur la base du volontariat.
Restitution et débat sur les échanges et les compréhensions mutuelles.

INTERVENANTS

> Psychologue du travail
> Consultants en relations sociales et risques organisationnels
> Médecin du travail

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

23, 24, 25 juin 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

> De l'observation à l'élaboration du projet personnalisé

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
3 octobre
14 novembre
12 décembre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Constituer, grâce au projet personnalisé, un outil de travail pour des équipes éducatives soucieuses de s'adapter à la problématique de chacun des usagers.
Définir les places et les rôles respectifs de l'usager et du professionnel référent dans l'élaboration et la mise en oeuvre du projet personnalisé.
Préciser les modalités d'implication des familles, de l'équipe et de l'institution dans l'évaluation du projet.
Elaborer des indicateurs et la mise en place d'instances de régulation.

PUBLIC

Travailleurs sociaux.

CONTENU

Distanciation du quotidien par l'observation et la mise en lumière des contraintes et des habitudes.
Définition des notions « d'individualisation », de « personnalisation » et de « projet ».
Rappel du contexte sociétal d'émergence de la notion de projet personnalisé et des enjeux de cette nouvelle disposition.
Prise en compte et articulation de réalités opposables :
> projet personnalisé et projet institutionnel,
> innovation et prise en compte de l'environnement,
> rêves et principe de réalité.

Evaluation de la situation de l'usager et élaboration du contenu du projet, ce qui suppose l'observation, l'analyse, la hiérarchisation de propriétés, la définition de moyens.
Repérage des conditions nécessaires à l'accompagnement et la mise en forme du parcours :
> moyens humains, organisationnels et matériels,
> association des familles à la mise en œuvre du projet,
> conditions du travail d'équipe.

La place de l'usager dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.
Analyse des situations rencontrées par les participants.
Repérage des conditions de mise en œuvre de la méthodologie de projet.
Accompagnement à l'élaboration d'outils : grilles d'observation, guides d'entretien, grilles d'évaluation.

INTERVENANT

> Docteur en Sciences de l'Éducation

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> Décrochage scolaire : comprendre et agir

OBJECTIFS

Regarder ce qui est difficile à vivre à l'école et en classe et par quels symptômes cela se manifeste.
Analyser le phénomène, en définir les causes, pour évaluer la pertinence des solutions qui y sont apportées. Apporter une écoute active aux familles et aux jeunes pour objectiver et circonscrire les responsabilités.
Définir les conditions d'une prise en charge en partenariat par des acteurs intervenants auprès de l'enfant et/ou l'adolescent en situation de décrochage scolaire.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, enseignants et accompagnateurs scolaires.

CONTENU

Les définitions du décrochage scolaire et des dispositifs de raccrochage.
Les rapports élèves/savoir/école.
Les rapports adultes/jeunes/institution pour une définition de l'autorité différente du pouvoir, une définition de la contrainte différente de la soumission.
Les jeunes seuls ou en groupe : les phénomènes de groupe et les relations des adolescents entre eux : rapports de dominance, retrait, agressivité, phénomène du bouc-émissaire. Interactions avec les situations d'apprentissage.
Les rapports familles/école/institution : comment redonner de la puissance éducative aux familles ?
Les rapports entre l'éducatif, le pédagogique et l'accompagnement social : quels liens ?

La construction d'actions ou de dispositifs de remobilisation aux apprentissages, à la formation et à l'insertion.

La nécessité d'un déplacement de point de vue qui soit porteur de nouvelles perspectives de travail avec les jeunes, leur famille, l'institution scolaire et ses partenaires.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports de connaissances et échanges.
Etude de textes présentant les dispositifs nationaux ou déconcentrés.
Visionnage et analyse de vidéos in situ (entretiens et situations de classe).
Mise en réflexion à partir d'études de situations apportées par les stagiaires et/ou jeux de rôles.

INTERVENANTS

> Assistante sociale conseillère technique en collège ECLAIR et lycée professionnel. DSTS et maîtrise en intervention et développement social
> Formateur, psychologue de l'éducation et des apprentissages

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

19, 20, 21
novembre 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

> Intervenir auprès des personnes souffrant de troubles psychopathologiques

DURÉE
4 jours
(24 heures)

DATES
7, 8, 9 et 10 avril 2014

COÛT
652 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances dans l'approche des troubles psychiatriques de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.
Appréhender les représentations vis-à-vis des personnes atteintes de troubles psychiatriques.
Travailler collectivement sur des situations cliniques.
Repérer la place des travailleurs sociaux au sein des réseaux et du travail en secteur psychiatrique.

PUBLIC

Professionnels des secteurs social et médico-social ou tout professionnel chargé d'accompagner un public en souffrance psychique.

CONTENU

Historique et actualisation : de la psychiatrie à la santé mentale.
Définition et situation de la psychopathologie par rapport à la psychiatrie, la psychologie, les psychothérapies et la psychanalyse.
Réflexions sur les notions de handicap et de trouble mental : le « normal » et le pathologique.
Les différents troubles rencontrés en santé mentale : approche structurale et illustrations cliniques.
De la description à la compréhension : l'éclairage psychanalytique par l'analyse de situations cliniques.
Le fonctionnement en réseau : l'exemple des secteurs de psychiatrie adulte et infanto/juvénile.
Les offres de soins : de l'accueil à la prise en charge.
Structures et réponses aux besoins de santé mentale.
Approches des troubles psychiatriques de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée.
La place du travailleur social au sein du réseau.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Echanges interactifs autour de l'expérience professionnelle.
Exposés théoriques.
Analyse de supports vidéo.
Analyse de cas cliniques.
Apports documentaires et bibliographie.

INTERVENANTS

> Cadre de santé
> Psychanalyste et psychologue clinicien

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> L'adolescent : mode d'emploi

OBJECTIFS

Clarifier le positionnement professionnel face à des situations difficiles.
Savoir lire et entendre les symptômes présentés par l'adolescent.
Repérer l'adolescence comme la période majeure de l'histoire du sujet s'agissant de la question de la sexualité.

PUBLIC

Tous les professionnels du travail social ou médico-social, accompagnant l'adolescent individuellement ou dans un cadre institutionnel.

CONTENU

Les enjeux de l'adolescence.
Les situations difficiles : conflits, passages à l'acte, actes manqués.
Les symptômes comme expressions du discours du sujet.
La question du transfert et du contre-transfert.
L'écoute comme élément d'accompagnement.
Les évolutions significatives, symptomatiques, repérées au niveau des attitudes, du discours.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Active et basée sur la pratique des participants.

La démarche :
> explore les nécessaires détours théoriques,
> s'appuie sur une lecture des vécus professionnels,
> permet d'envisager d'autres modalités de regard et de positionnement.

INTERVENANT

> Psychanalyste

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

4 jours
(24 heures)

DATES

25, 26 septembre

2, 3 octobre 2014

COÛT

652 euros

LIEU

Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

> Le professionnel face à la violence

DURÉE
4 jours
(24 heures)

DATES
22, 23 mai
12, 13 juin 2014

COÛT
652 euros

LIEU
Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Identifier les caractéristiques des situations de crise et de violence.
Repérer les éléments permettant de faire face à l'urgence.
Situer la place de la confrontation et des rapports de force dans la relation d'aide.
Développer sa capacité à apprivoiser ses émotions et à accueillir l'émotion de l'autre.
Prendre conscience de sa propre violence.
Travailler le rapport à son corps et au corps de l'autre dans les moments de tension.

PUBLICS

Tous les professionnels du secteur social ou médico-social confrontés à des manifestations de violence verbale ou physique.

CONTENU

Les repères conceptuels : conflits, confrontation, force, agressivité, violence, crise.
Les différentes formes de violence repérées dans les situations professionnelles et les signes précurseurs.
La gestion de l'urgence et le contrôle de son seuil émotionnel face à la violence.
L'intervention physique pour contenir et protéger.
L'inscription dans la réalité, dans le cadre établi.
Le respect de l'autre et l'acceptation de l'expression de ses émotions.
L'apport d'un tiers pour prendre soin de la relation.
La sortie de crise et le retour au dialogue.
L'analyse de la situation de crise.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Ce temps de formation lie la réflexion théorique, l'expérimentation sur la base d'exercices actifs et de jeux corporels et l'étude de situations concrètes.
Deux journées de formation se dérouleront sur le tatami pour travailler physiquement les repères identifiés.

INTERVENANTS

> Animateur social, DHEPS et DEA de philosophie
> Educateur sportif spécifique «aïkido» (BEES 1er degré)

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> L'écoute : outil fondamental de la relation d'aide

OBJECTIFS

Savoir se préparer à l'écoute et comprendre le désir d'écouter.
Repérer les conditions d'un positionnement clair et adapté permettant d'écouter sans être envahi par le discours de l'autre.
Identifier les limites de l'écoute.

PUBLIC

Tous les professionnels du travail social ou médico-social et plus globalement toute personne engagée et confrontée aux nécessités de l'écoute.

CONTENU

La définition de l'écoute.
L'écoute d'un symptôme.
La question de l'autre dans sa singularité, l'autre en tant que sujet dans son dire et son énonciation.
Les concepts pour engager une véritable mise au travail.
Les risques de l'imaginaire et ses effets.
Lien entre l'écoute et le travail psychique.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Active et basée sur la pratique des participants, la démarche en même temps qu'elle explore les nécessaires détours théoriques, s'appuie sur une lecture des vécus professionnels permettant d'envisager d'autres modalités de regard et de positionnement.

INTERVENANT

> Psychanalyste

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

4 jours
(24 heures)

DATES

23, 24 octobre

13, 14 novembre 2014

COÛT

652 euros

LIEU

Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

> L'entretien professionnel : pratiques, méthodes et enjeux

DURÉE
5 jours
(30 heures)

DATES
11, 25 septembre
16 octobre
13, 27 novembre 2014

COÛT
815 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Permettre de mieux comprendre les enjeux des entretiens professionnels.
Evaluer personnellement sa pratique de l'entretien.
Repérer les conditions d'un dialogue constructif.

PUBLIC

Tous professionnels du travail social et médico-social.

CONTENU

Les conditions d'une rencontre avec l'usager lorsque la parole est l'unique médiation.
Les professionnels confrontés, dans les entretiens, à la diversité des situations et des personnes rencontrées ont deux issues possibles :

> celle de répondre au coup par coup en arguant de l'originalité et du caractère unique de chaque entretien vécu,
> celle de se donner des « techniques » pour tenter de faire face à ce qui semble, au premier abord, en grande partie imprévisible.

Le professionnel peut se doter d'une véritable méthode, c'est-à-dire d'une « théorie » de l'entretien susceptible d'organiser sa pratique.

Cette méthode suppose :

> de comprendre ce qu'est l'entretien comme outil d'intervention,
> de relier entre eux des modes d'expression et des conduites apparemment disparates par une élaboration théorique des phénomènes de communication et de relation,
> de repérer selon quelles modalités la parole peut devenir moteur de changement,
> d'utiliser les repères théoriques comme principes organisateurs de la pratique,
> d'inscrire l'entretien et son évaluation dans la pratique institutionnelle.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Proposition de références théoriques multiples que les professionnels pourront exploiter à plus long terme en fonction de leur propre cheminement (linguistique, psychologie sociale, psychanalyse).
Travail sur l'expérience professionnelle des participants : une démarche de formation centrée sur les pratiques institutionnelles de terrain.

INTERVENANTE

> Socio-psychologue, DEA « Education, cognition, communication »

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> L'humour : outil relationnel en situation professionnelle

OBJECTIFS

Acquérir des compétences dans son travail quotidien en direction des usagers : écoute, présence, sens de l'humour, distanciation.
Mobiliser son énergie dans le jeu et identifier les émotions pour déjouer l'incommunicable.
Repérer les résistances à partir de productions professionnelles, apprendre à porter un regard nouveau sur soi-même à travers le regard des autres.
Définir l'appartenance au groupe à partir du rôle de chacun et réduire les écarts dans les pratiques.

PUBLIC

Travailleurs sociaux.

CONTENU

Initiation au jeu de clown : la scène, le jeu avec la règle, la création dans la transgression et l'inversion.
Recherche des fondamentaux du clown à partir d'exercices susceptibles de stimuler ou d'enrichir l'imaginaire.
Expérience du dispositif d'expression scénique de type jeu masqué, le masque se réduisant au nez rouge.
Ajustement de la posture à l'égard du partenaire, du public par la communication non-verbale, le silence, la respiration, le regard.
Exploration progressive du clown comme amplificateur de ses dimensions cachées, de ses ressources émotives, de sa créativité.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apport de connaissances sur la technique du jeu de clown.
Improvisations, mise en scène du quotidien.
Reprise et échanges sur le jeu entre l'acteur, l'animateur et le public : difficultés rencontrées, relations entre partenaires de jeu, univers du jeu de clown.

INTERVENANTE

> Educatrice spécialisée, DEES Art et Thérapie

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

2, 3, 4 juin 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

> Les écrits professionnels

DURÉE
4 jours
(24 heures)

DATES
19, 20 mars
9, 10 avril 2014

COÛT
652 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Acquérir une méthodologie des écrits professionnels appropriée aux missions de l'établissement.
Mettre les stagiaires en confiance face à l'acte d'écrire.
Clarifier leurs difficultés.

PUBLIC
Tous professionnels du travail social et médico-social.

CONTENU
Les différentes dimensions de l'écrit professionnel :
> théorique : l'écrit en tant que mode de communication,
> technique : l'écrit, une mise en forme conventionnelle,
> éthique : la légitimité des écrits,
> pratique : les productions des stagiaires.

1ère JOURNÉE
Apports théoriques :
> les théories de la communication,
> les enjeux de la communication par l'écrit,
> le passage d'une communication orale à une communication écrite.

2e JOURNÉE
L'écriture et la mise en forme d'un message.
L'écrit professionnel et les règles imposées.
L'écrit professionnel au regard des textes.

3e JOURNÉE
Identification des sources d'information.
Mise à distance de l'événement.
Pertinence de la transmission de l'information compte tenu du ou des destinataires.
Le secret professionnel et l'obligation de discrétion.

4e JOURNÉE
Quels sont les écrits professionnels à l'œuvre dans l'institution ?
Quelle est l'attente institutionnelle ?
Analyse d'écrits professionnels réalisés dans l'institution.
Construction d'écrits professionnels par les participants.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
La formation alternera les apports théoriques, l'analyse des écrits existant dans l'institution, la correction collective des écrits produits par les stagiaires. Elle prendra en compte les demandes des stagiaires, leurs difficultés éventuelles, leurs besoins particuliers.
Le programme pourra être modifié afin de répondre à des demandes spécifiques.

INTERVENANT
> Docteur en sociologie

COORDINATION :
Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> Les missions de coordination et le travail d'équipe

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement d'une équipe.
Apprendre à se situer dans une équipe.
Développer des méthodes et des savoir-faire pour gérer des situations de tension ou de conflits.
Coordonner la mise en œuvre d'un projet.

PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sanitaire et social devant exercer des fonctions de coordination.

CONTENU

Qu'est-ce qu'une équipe ?
Les objectifs du travail en équipe, la décision en groupe, la fonction d'animateur de réunion.
Les fonctions de coordination au sein d'une équipe de travail et les compétences nécessaires pour assurer cette fonction.
Les différentes missions : coordonner le travail, gérer les emplois du temps, faire le lien avec les personnels de direction ou avec les familles.
L'organisation des réunions : les rôles dans un groupe, la mise en place des délégations.
Les outils méthodologiques : l'écoute active, les attitudes de Porter, la reformulation, l'empathie.
La gestion des situations conflictuelles : définition du conflit, la distinction entre violence et conflit, le cycle du conflit, les méthodes de résolution des conflits.
Le pilotage de projets : les étapes de réalisation, la mise en œuvre d'un projet, l'évaluation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et conceptuels.
Expression en groupe : jeux coopératifs, jeux de rôles, jeux théâtraux.
Questionnaire d'auto-positionnement.
Réalisation d'une simulation de projet en groupe.
Apports sous forme de fiches méthodologiques.

INTERVENANTS

> Psychologue.
> Psychosociologue

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

4 jours
(24 heures)

DATES

16, 17 octobre

20, 21 novembre 2014

COÛT

652 euros

LIEU

Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

> Les percussions comme supports de relation éducative

DURÉE
4 jours
(24 heures)

DATES
31 mars

1er, 2, 3 avril 2014

COÛT
652 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Concevoir, mettre en place et animer un atelier d'expression musicale pour enfants et adultes en lien avec l'environnement social et institutionnel.
Acquérir des connaissances techniques et théoriques dans les domaines de l'animation d'un groupe musical et des apprentissages rythmiques.
Penser la pratique musicale comme un outil d'accompagnement éducatif.

PUBLIC
Professionnels du secteur social et médico-social souhaitant mettre en place ou animant déjà un atelier musical.
Tout personnel travaillant auprès d'un public jeune ou adulte.

CONTENU
Découverte et pratique d'instruments à percussion (fournis aux participants) comme supports de formation.
Apprentissage de techniques rythmiques simples, de jeux musicaux.
Travail autour du corps (rythme, pulsation, coordination et dissociation gestuelle, conscience corporelle), de la voix, de l'écoute (de soi et des autres) et de l'expression.
Apports théoriques sur l'intérêt de l'atelier dans ses dimensions sociales, affectives, motrices et cognitives, selon le public concerné.
Définition de la place et du rôle de l'animateur au sein de l'atelier.
La conduite d'un projet de spectacle : de l'atelier à la scène.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Démarche réflexive sur la pratique d'un atelier percussions en lien avec les questionnements des professionnels et les publics accueillis.
Mises en situation d'apprentissage, temps d'échange et d'analyse.
Jeux de rôle.
Apports de documents pédagogiques (bibliographie, discographie, vidéos de spectacles).

INTERVENANT
> Musicien, formateur musique et handicap

COORDINATION :
Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> Positionnement d'équipe sur la vie affective et sexuelle des personnes handicapées

OBJECTIFS

Reconnaître le droit de la personne handicapée à accéder, comme tout un chacun, à une vie affective et sexuelle choisie, et l'accompagner dans cette accession.
Identifier les représentations personnelles et collectives concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et évaluer leurs incidences.
Discuter les paradoxes professionnels qui gravitent autour de cette thématique et trouver un positionnement d'équipe.

PUBLIC

Tous professionnels des établissements et services accueillant des personnes en situation de handicap.

CONTENU

La prise en compte de la dimension relationnelle, affective et sexuelle existant chez toute personne en situation de handicap.
La prise en compte des différentes dimensions de cette problématique : droit, morale, déontologie.
Les différentes postures professionnelles envisageables dans l'appréhension des phénomènes de séduction, du sentiment amoureux, de la rupture et du désir d'enfantement.
L'approche des différentes formes de sexualité : la masturbation, l'homosexualité, l'infidélité, le libertinage, la déviance, la perversion.
La demande d'assistants sexuels.
La mutualisation et le questionnement des pratiques professionnelles et institutionnelles face à ces questions et l'élaboration de son propre positionnement.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Présentation du film « Te Quiero » (prix du film médical professionnel en 2011 auquel l'intervenant a participé).
Débat et recherche de positionnements singuliers et/ou collectifs autour de la projection de 200 diapositives qui présentent la sexualité au travers de l'histoire, de la sociologie, du droit, de la philosophie et de l'éducation.
Elaboration en commun d'un projet écrit pour un établissement virtuel.

INTERVENANT

> Directeur d'un établissement médico-social DSTS et DHEPS

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

2 jours
(12 heures)

DATES

2, 3 décembre 2014

COÛT

326 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

> Massage et modelage de détente

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

5 après-midi, 6 juin

20 après-midi,
21 novembre 2014

COÛT

510 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

S'initier aux techniques de modelage ou de massage de détente à visée non thérapeutique.
Acquérir la connaissance des diverses méthodes développant le bien être physique et psychique.
Organiser la mise en œuvre de ces techniques, en comprendre le sens afin de mesurer les perspectives et les possibilités.

PUBLIC

Tout personnel éducatif, médical, médico-social en situation d'accompagnement : d'adolescents, de jeunes adultes, d'adultes ou de personnes âgées malades ou porteurs de handicap.

CONTENU

Exercices de relaxation, de mise en confiance et de prise de conscience du corps.
Réflexions autour du toucher, de la notion de distance et des bases d'hygiène.
Les bases techniques de modelage ou de massage de détente : le visage, les mains et les pieds.
Après une mise en œuvre sur le terrain, révisions et nouvelles techniques en lien avec les situations vécues.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Au travers des différents apports théoriques, des démonstrations et des exercices pratiques de modelage tout au long de la formation, implication directe des participants et création d'un lien étroit avec leur réalité de terrain.
La deuxième session peut être directement accessible aux personnes ayant déjà suivi la formation « Soins esthétiques dans la relation d'aide ».
Condition particulière : les participants devront fournir un minimum de petit matériel.
L'ensemble des produits sera fourni par le centre de formation.

INTERVENANTE

> Éducatrice spécialisée et esthéticienne diplômée

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> Soins esthétiques et relation d'aide

OBJECTIFS

Organiser la mise en œuvre d'un atelier, en comprendre le sens, afin de mesurer les perspectives et les possibilités.
Penser les techniques d'accompagnement éducatif et/ou social avec le support des soins esthétiques.
Etre initié aux techniques des soins esthétiques.
Acquérir la connaissance des techniques développant le bien-être physique et psychique.
Etre en mesure d'utiliser ces connaissances auprès de personnes en difficulté, handicapées, malades ou âgées.

PUBLIC

Tout personnel éducatif, médical, médico-social ou social en situation d'accompagnement de divers publics.

CONTENU

Définitions de l'esthétique.
Les bienfaits des soins esthétiques en termes d'image de soi, de conscience de son corps, de valorisation de l'estime de soi.
Les techniques des soins esthétiques et de massage du visage.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Au travers des différents apports théoriques, des démonstrations et des exercices pratiques de soins esthétiques tout au long de la formation, implication directe des participants et création d'un lien étroit avec leur réalité de terrain.
Condition particulière : les participants devront fournir un minimum de petit matériel.
L'ensemble des produits sera fourni par le centre de formation.

INTERVENANTE

> Éducatrice spécialisée et esthéticienne diplômée

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

5 jours
(30 heures)

DATES

15, 16 mai

12, 13 novembre

5 décembre 2014

COÛT

825 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

> Thérapie, expression, création : quel cadre « j'habite » ?

DURÉE
5 jours
(30 heures)

DATES
22, 23, 24, 25, 26
novembre 2014

COÛT
815 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Repérer les différents cadres possibles : création, expression, thérapie et réfléchir à leur fonction.
Analyser les enjeux et processus à l'œuvre dans les différents cadres.
Définir le rôle de l'animateur en fonction du cadre posé.
Découvrir et développer ses propres capacités dans deux types de cadre : création puis expression.

PUBLIC
Travailleurs sociaux, animateurs, professionnels des secteurs sanitaire, social ou médico-social.

CONTENU
La définition et les fonctions du cadre et du dispositif dans un atelier de création, d'expression ou à visée thérapeutique.
La place et le rôle de l'animateur-accompagnateur dans un atelier.
La fonction de la parole dans l'accompagnement pendant l'atelier.
L'expérimentation des médiations par l'immersion dans différents cadres d'atelier de création et d'expression : peinture, collage, argile, écriture.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Mise en situation qui s'articule avec un travail de réflexion basé sur les expériences pratiques des stagiaires et de l'intervenante.
Apports théoriques.
Documentation et bibliographie.

INTERVENANTE
> Formatrice et animatrice d'atelier d'expression, artiste plasticienne

COORDINATION :
Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> INTERVENTION SOCIALE

- Agir dans le cadre de la politique de la ville : diagnostics, observatoires, évaluations 114
- Co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques : la parentalité en situation de précarité 115
- De la relation d'aide à la relation d'accompagnement 116
- Développement social local, partenariat et réseaux 117
- Intervenir auprès des Gens du voyage 118
- Interventions publiques et travail social auprès des ROMS migrants 119
- L'accompagnement social face à des difficultés financières 120
- Souffrance psychique et isolement : fragilité des liens et suicide 121
- Travailler avec les familles : les points de vue analytique et systémique 122

> Agir dans le cadre de la politique de la ville : diagnostics, observatoires, évaluations

DURÉE
4 jours
(24 heures)

DATES
15, 16, 17, 18
septembre 2014

COÛT
652 euros

LIEU
Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Présenter ou rappeler les repères fondamentaux de l'histoire de la politique de la ville.
Faire le point sur les développements récents et sur l'actualité de cette politique.
Apporter des éclairages méthodologiques précis sur trois de ses dimensions constitutives : les diagnostics dans la définition des territoires prioritaires, l'observation permanente de la situation et de l'évolution de ces territoires, l'évaluation des dispositifs institutionnels locaux et des actions menées sur le terrain.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, acteurs de la politique de la ville, agents territoriaux, militants associatifs, élus.

CONTENU

Connaissance et compréhension de la politique de la ville :
> l'histoire : les idées fondatrices,
> la politique menée depuis 2003,
> les oscillations et les contradictions inhérentes à cette politique,
> les territoires, les populations, les problèmes formulés, les tensions sociales observées,
> les partenariats institutionnels, la place des travailleurs sociaux,
> prise en compte du sujet et du citoyen, participation sociale, implication, empowerment...

Définir les termes et les démarches qu'ils désignent : diagnostic, observatoire, évaluation :
> spécificité des différentes démarches, liens, articulations et complémentarités entre elles,
> conduite participative et collaborative des démarches.

Spécificité et méthodologie du diagnostic :
> temporalité et étapes du processus,
> niveaux et registres du diagnostic,
> spécificité d'un observatoire permanent,
> méthodologie de la démarche d'évaluation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Successions de phases d'apport de connaissances par l'intervenant et d'étude des contextes locaux et situations vécues par les participants ainsi que des conditions locales d'application des démarches.

INTERVENANT

> Docteur en Sociologie

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> Co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques : la parentalité en situation de précarité

INTERVENTION SOCIALE

OBJECTIFS

Croiser les logiques respectives des professionnels, des institutions et des personnes en situation de précarité à partir de situations concrètes.
Interroger les représentations mutuelles, les cadres de référence, les valeurs qui sous-tendent l'action.
Rechercher et formaliser les conditions permettant d'améliorer l'intercompréhension et l'interaction.

PUBLIC

Professionnels du secteur social ou médico-social, enseignants, élus, militants associatifs.

CONTENU

Mise en lumière des points de vue et analyses des professionnels et des personnes usagers de l'action sociale sur :
> l'exercice de la fonction parentale,
> la place de l'enfant et le projet familial,
> l'éducation en milieu précaire.

Confrontation des savoirs académiques, des savoirs professionnels et des savoirs du vécu.
Les mandats institutionnels, sociaux et professionnels : obstacles ou supports à la mise en œuvre d'une coopération entre parents précarisés et professionnels de l'action sociale ?
Compétences nécessaires pour être co-acteurs de projets, professionnels et parents.
Elaboration collective des conditions visant la mise en œuvre d'un partenariat équilibré visant le bien-être de l'enfant.
Analyse croisée de situations pratiques présentées par les parents et par les professionnels. Identification des conditions permettant le partenariat, formalisation des conditions principales.
Précision : le stage suppose une implication personnelle, une volonté de faire place aux savoirs de l'autre.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Mise en œuvre de la pédagogie et de la méthodologie du Croisement des savoirs et des pratiques (initiées par ATD Quart Monde, expérimentées et validées avec des partenaires professionnels et universitaires).
Utilisation de diverses techniques interactives : photo langage, théâtre forum, etc…
Alternance entre travaux individuels en groupes de pairs (personnes militantes et professionnels) et en plénières.
Débriefing en fin de chaque journée en groupe de pairs.
Bilan collectif en fin de stage.
Restitution des travaux par les participants devant des responsables institutionnels.

INTERVENANTS

Co-formateurs :
5 personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté, militantes d'ATD Quart Monde.
Les professionnels de l'intervention sociale inscrits à ce stage (15 maximum)

ANIMATION :

> Un membre des Ateliers du croisement des savoirs d'ATD Quart Monde, référent du groupe des personnes militantes.
> Un professionnel de l'action sociale spécialisé sur les questions de parentalité.

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

4 jours
(24 heures)

DATES

6, 7, 8, 9 octobre 2014

COÛT

652 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

En partenariat
avec ATD QUART MONDE

ATD QUART MONDE

> De la relation d'aide à la relation d'accompagnement

DURÉE
4 jours
(24 heures)

DATES
14, 15, 16, 17
avril 2014

COÛT
652 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Identifier les enjeux socio-politiques de l'accompagnement et ses conséquences en terme éthique.
Mettre en lumière les nouvelles problématiques auxquelles les professionnels de l'accompagnement sont confrontés.
Affirmer les compétences nécessaires à l'accompagnement d'une personne considérée dans sa dimension de « sujet-acteur ».
Mesurer les enjeux et limites du face à face relationnel.

PUBLIC

Tous professionnels du travail social et médico-social.

CONTENU

L'accompagnement comme phénomène social : une pratique contextualisée.
Etapes socio-historiques pour comprendre l'émergence de cette notion.
Repères anthropologiques : d'où vient l'idée d'accompagner ?
Analyse de l'accompagnement comme démarche, fonction, relation et posture.
Distinction entre accompagnement et autres postures de relation d'aide : passer de la prise en charge à l'accompagnement.
L'accompagnement comme pratique relationnelle spécifique.
Identification des domaines de compétences à mobiliser, des postures à instaurer, à partir des fondamentaux de l'accompagnement.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Démarche interactive à partir de l'expérience des professionnels.
Mises en situation.
Réflexion individuelle et collective.
Exercice de repérage des compétences.
Apports théoriques et méthodologiques.

INTERVENANT

> Docteur en Sciences de l'éducation

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> Développement social local, partenariat et réseaux

OBJECTIFS

Aborder le développement social local dans sa définition et ses outils :

> s'approprier la notion de territoire vu comme facteur explicatif de phénomènes sociaux, de comportements individuels et collectifs, porteur de potentialités et de dynamiques locales,
> se sensibiliser aux enjeux du partenariat et du travail en réseau,
> s'approprier les notions de diagnostic et de diagnostic partagé. Se familiariser avec le diagnostic vu comme méthode de production de connaissances et comme outil d'intervention sociale en rupture avec la logique médicale.

Envisager la mise en œuvre du développement social local sur les territoires des participants : mettre à jour des pratiques qui favorisent la capacité d'agir des usagers/habitants en tant qu'acteurs de leur propre développement et du développement de leurs territoires d'appartenance.

PUBLIC

Tous travailleurs sociaux quels que soient leurs champs ou secteurs d'exercice.

CONTENU

Actualité et enjeux de la territorialisation et des dynamiques de partenariat :

> approche globale et multi-acteurs, approche transversale et non cloisonnée, prise en compte de la complexité,
> analyse stratégique et système d'acteurs

La notion de réseau : quelle articulation entre partenariat et réseaux ?

Le développement social local : définition, articulation avec les notions de territoire, diagnostic partagé, partenariat et réseaux.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.
Approche interactive à partir des situations professionnelles des participants.
Mises en situation.

INTERVENANTS

> Formatrice filière ASS à l'ARIFTS
> Docteurs en Sociologie
> Educateur spécialisé

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

26, 27, 28
novembre 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

> Intervenir auprès des Gens du voyage

DURÉE
4 jours
(24 heures)

DATES
20, 21, 22, 23
octobre 2014

COÛT
652 euros

LIEU
Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Présenter quelques repères fondamentaux de la culture des Gens du voyage.
Transmettre des informations concernant le cadre juridique et réglementaire.
Echanger sur les pratiques des professionnels intervenant dans ce domaine.
Mettre en lumière les conditions d'un dialogue constructif entre « voyageurs » et « gadje ».

PUBLIC

Travailleurs sociaux, enseignants, agent des collectivités locales, élus et professionnels intervenant auprès des Gens du voyage.

CONTENU

Hétérogénéité de la population, les groupes, les origines, l'histoire.
La place des Gens du voyage dans la société française aujourd'hui, les capacités d'intégration de la communauté.
Nomadisme et sédentarisation : entre « Gens du voyage » et « Gens de maison ».
Le fait culturel tsigane et le fait religieux.
Le rapport au temps, le rapport à la règle, la relation à l'espace.
ROMS – Gens du voyage : points communs et spécificités.
La législation française, la réglementation européenne : l'enjeu social et politique.
Le cadre réglementaire des terrains d'accueil : le droit de place, le règlement intérieur, l'inscription.
L'importance du groupe familial, le statut des femmes et la tempérance, la conjugalité, la parentalité, la division sexuelle des rôles et l'apprentissage.
Education et/ou acculturation : la place des enfants, les enjeux de l'éducation.
Rapport aux institutions : l'école, la police, les services administratifs, le monde du travail.
Les conditions du dialogue, les contingences, les obstacles à surmonter.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Principe central du stage : le croisement des ressources et des savoirs :
> de membres de la communauté des « Gens du voyage »,
> de chercheurs impliqués dans l'approche des problématiques propres à la communauté,
> de professionnels disposant de savoir-faire en ce domaine.

Mise en lumière des représentations individuelles et collectives.
Présentation et mise en débat des expériences pratiques des stagiaires et des intervenants.
Evaluation de chaque journée et bilan final.

INTERVENANTS

> Sociologue, médiateur emploi, issu de la communauté des Gens du voyage
> Formateur, ancien directeur des équipements d'accueil pour les Gens du Voyage dans l'agglomération angevine
> Médiatrice en Santé Publique pour Médecins du Monde
> Membre de la communauté, habitant d'un quartier de l'agglomération nantaise

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> Interventions publiques et travail social auprès des ROMS migrants

INTERVENTION SOCIALE

OBJECTIFS

Présenter quelques repères fondamentaux concernant la communauté Rom migrante.
Mettre au débat les représentations sociales la concernant.
Présenter les initiatives locales de mobilisation.
Elaborer collectivement les conditions d'une relation équilibrée entre membres de la communauté Rom et intervenants.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, enseignants, personnels soignants, agents des collectivités territoriales, élus, militants associatifs.

CONTENU

Emergence de la « question Rom » depuis l'adhésion à l'Union Européenne des pays d'Europe orientale.
Diversité des communautés et des familles Roms.
Migration et acculturation : quel accueil pour les populations dites « étrangères » ?
Phénomènes migratoires spécifiques au peuple Rom.
Gens du voyage et Roms : deux entités distinctes.
Populations tsiganes : mythes et réalités.
Politiques européennes françaises et locales concernant les Roms.
Dispositions législatives « particulières ».
Situation sociale et sanitaire des familles Roms en France aujourd'hui.
Intervention professionnelle et/ou militante : l'importance de la médiation.
Stéréotypes et processus de stigmatisation d'une population précarisée.
Potentialités et obstacles à l'intégration dans la communauté française aujourd'hui.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.
Visionnage, analyse et débat autour du film de J. Vieira « Le bateau en carton ».
Élaboration collective des conditions repérées pour mettre en oeuvre des relations constructives avec les membres de la communauté Rom.
Présentation des expériences locales de mobilisation dans l'agglomération nantaise.
Table ronde et débat avec les participants autour du bilan de ces expériences pratiques.

INTERVENANTS

> Psychologue, Maître de conférence en géographie sociale à l'université d'Angers
> Géographe à l'Université de Nantes, membre de l'Observatoire européen Urba-rom
> Sociologue, médiateur emploi auprès des Gens du voyage
> Médiatrice sanitaire pour Médecins du Monde
> Travailleur social, conseiller d'éducation, issu de la communauté ROM
> Présidente de l'association ROMSI à Indre (44)

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

4 jours
(24 heures)

DATES

1, 2, 3, 4 avril 2014

COÛT

652 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

En partenariat avec

MÉDECINS DU MONDE

> L'accompagnement social face à des difficultés financières

DURÉE

4 jours
(24 heures)

DATES

16, 17, 18 et 19
juin 2014

COÛT

652 euros

LIEU

Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS

Aider les professionnels de l'intervention sociale à accueillir un public en difficulté financière et co-contruire ensemble une démarche d'intervention et d'accompagnement autour du budget dans un parcours d'insertion et d'inclusion sociale.
Favoriser et valoriser l'importance d'un suivi structuré et acquérir une méthodologie favorisant l'approbation des usagers vers une autonomie progressive.
Appréhender les notions essentielles et les nouvelles approches autour du budget personnel.
Permettre à chaque professionnel d'identifier et d'analyser ses représentations et son rapport à l'argent.
Analyser sa posture d'accompagnant à travers son propre rapport à l'argent.

PUBLIC

Tous professionnels du secteur social et médico-social.

CONTENU

L'aide à la réalisation d'une expertise, d'un diagnostic partagé des difficultés financières du public.
L'utilisation d'outils, illustrations et l'appropriation d'un logiciel de planification du budget personnel, intégrant l'ensemble des revenus et des dépenses d'une personne, d'une famille.
Le repérage et la mobilisation des différents acteurs autour de la question de l'argent, selon les situations, besoins et problématiques.
Les comportements, les droits et obligations du consommateur dans notre société.
La valorisation de l'intervention sociale au travers d'un véritable parcours d'insertion et d'autonomisation, basé sur les capacités et les ressources de chacun.
L'accompagnement des professionnels de l'intervention sociale dans une veille auprès d'autres acteurs sociaux, publics, privés, marchands et associatifs, comme ressources potentielles et utiles sur son territoire.
Les représentations personnelles des professionnels à propos de l'argent : relation, croyances, habitudes, valeurs.
L'importance de l'héritage culturel et familial et l'impact sur l'accompagnement.
L'approche sociologique, psychologique, économique de l'argent.
L'articulation entre valeurs professionnelles et valeurs marchandes.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.
Échanges d'expériences.
Mises en situations.
Supports, documentations et ressources.
Jeu-cadre.
Travail groupe et sous-groupe.

INTERVENANTS

> Formateur Professionnel d'Adultes, membre du réseau CRESUS
> Formatrice en communication relationnelle

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> Souffrance psychique et isolement : fragilité des liens et suicide

OBJECTIFS

Eclairer ses connaissances dans l'approche de l'isolement, de la souffrance psychique et du suicide.
Identifier les enjeux à l'œuvre dans la société contemporaine, ainsi que le rôle et la place des intervenants sociaux dans ce registre là.
Eclaircir le lien entre la situation sociale et la souffrance psychique.

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur social et médico-social.

CONTENU

Souffrance(s), souffrance psychique.
Responsabilité individuelle, responsabilité collective.
Collectif, interdépendance et individualisme.
Conduites suicidaires.
Epidémiologie du suicide.
Crise et processus suicidaire.
Facteurs de risques, facteurs de protection.
Lien social, lien familial, relations au travail.
Vulnérabilité, désaffiliation, réaffiliation sociale.
Protection et reconnaissance.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et documents.
Approche interactive à partir des situations professionnelles des participants.
Analyse de situations.

INTERVENANTS

> Formateur en travail social ARIFTS
> Psychiatre

COORDINATION :

Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

8, 9, 10
décembre 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT

Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

> Travailler avec les familles : les points de vue analytique et systémique

DURÉE
5 jours
(30 heures)

DATES
14, 15, 16 mai

19, 20 juin 2014

COÛT
815 euros

LIEU
Saint-Mathurin sur Loire
« Le lieu dit village »
5 Levée du Roi René
49250 Saint-Mathurin

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Aborder la question du rapport à la famille à partir de deux éclairages conceptuels souvent présentés comme antagonistes.
Comprendre les enjeux du rapport institution/famille.
Appréhender les fonctions parentales et l'évolution des familles.
Prendre en compte la « compétence » des parents et les potentialités du milieu.
Réfléchir à la mise en place d'un climat, d'un partenariat et d'une plus grande hospitalité envers les familles.

PUBLIC
Travailleurs sociaux et tous professionnels du champ sanitaire et social.

CONTENU
Les rapports entre l'institution, les usagers et leurs familles.
Le poids des dynamiques psychiques dans les relations parents/professionnels.
Les fonctions parentales dans un contexte de mutation de la famille : que deviennent les notions d'autorité, de responsabilité, d'éducation, de transmission ?
Les symptômes, les crises et la résilience : repérage des phénomènes destructeurs et des potentialités évolutives.
De la substitution à la co-éducation en passant par la suppléance : l'évolution des pratiques professionnelles à l'égard des familles.
Les ressources et les compétences à la fois des familles et des professionnels en lien avec les équilibres internes et externes.
De la posture d'expertise à une posture de médiation : la famille partenaire du processus d'accompagnement éducatif et social.
Les conditions d'une co-construction et d'une co-évolution du projet personnalisé pour l'enfant.
Les appuis méthodologiques dans la relation avec les familles : l'entretien, le projet comme tiers, les récits de vie, le génogramme, etc…

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Apports théoriques et cadres conceptuels spécifiques de chacune des approches.
Présentation d'expériences pratiques.
Exposés de situations cliniques.
Discussion collective sur des cas concrets présentés par les stagiaires.

INTERVENANTS
> Psychologue clinicien, psychanalyste et Maître de conférence à l'Université d'Angers
> Chef de Service à l'IDEF de Poitiers, thérapeute familial, formateur à KAIROS

COORDINATION :
Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> ENCADREMENT

- Élaborer et conduire un projet d'établissement ou de service 124
- L'expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire 125
- La gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service 126
- Le management et la gestion des ressources humaines 127
- Prise en compte de la dimension éthique en position hiérarchique 128

> Élaborer et conduire un projet d'établissement ou de service

DURÉE

3 jours
(18 heures)

+ 2 jours
d'approfondissement
(12 heures)

DATES

14, 15, 16 octobre 2013

et 3, 4 décembre 2013

COÛT

815 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Catherine LE HEN
02 40 75 94 00
clehen@arifts-ponants.fr

OBJECTIFS :

Acquérir ou perfectionner les connaissances en matière d'élaboration et de conduite de projet. Mettre en cohérence le projet institutionnel avec le projet associatif et les attentes du public.
Evaluer le projet et développer la qualité des prestations.
Construire la stratégie de valorisation de l'offre de service. Organiser la communication en situation de crise.
Initier et organiser des partenariats pour développer le potentiel d'action de l'établissement.
Garantir l'exercice des droits et des libertés des usagers.

PUBLIC

Travailleurs sociaux intéressés par l'accès à des fonctions d'encadrement, élus du personnel (DPCE).
Cadres intermédiaires et directeurs en poste dans le champ social, médico-social ou sanitaire.
(Cette formation peut constituer un appui formatif relatif au domaine de compétences 1 du CAFDES pour des personnes engagées ou souhaitant s'engager dans une démarche de validation des acquis de l'expérience concernant le CAFERUIS ou le CAFDES.)

CONTENU

Méthodologie de projet : émergence de la notion et fondements théoriques.
Les projets en intervention sociale (institutionnel, individualisé, etc.).
L'articulation des démarches et méthodes d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité.
Enjeux de la communication : la communication externe et la valorisation de l'offre de service. La communication interne, y compris en situation de conflit ou de crise.
Partenariat et réseaux : fondements théoriques.
L'identification de l'environnement de l'établissement et des ressources externes.
L'élaboration des formes de partenariat et/ou de mise en réseau pour développer les capacités d'action et d'évolution de l'établissement.
Valeurs et éthique : les valeurs professionnelles, institutionnelles et associatives.
Les fondements d'une posture éthique dans les fonctions d'encadrement.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques, supports polycopiés ou numériques, exercices pratiques.

INTERVENANTS

> Directeurs/directeurs généraux,
> Universitaires
> Formateurs CAFDES

COORDINATION

Emmanuelle ROBERT
Formatrice CAFDES
erobert@arifts-ponants.fr

> L'expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire

OBJECTIFS

Analyser l'environnement et les acteurs.
Appréhender une problématique sanitaire ou sociale appliquée à une catégorie de public sur un territoire.
Réaliser l'expertise technique dans des formes utiles aux instances de décision.

PUBLIC

Travailleurs sociaux intéressés par l'accès à des fonctions d'encadrement, élus du personnel (DPCE).
Cadres intermédiaires et directeurs en poste dans le champ social, médico-social ou sanitaire.
(Cette formation peut constituer un appui formatif relatif au domaine de compétences 4 du CAFDES pour des personnes engagées ou souhaitant s'engager dans une démarche de validation des acquis de l'expérience concernant le CAFERUIS ou le CAFDES.)

CONTENU

L'analyse des systèmes et l'analyse stratégique au service d'une reconstruction de l'environnement et des acteurs. Apports théoriques préalables à la construction d'une analyse de terrain.

L'évolution des politiques sociales et des dispositifs d'intervention sociale. L'évolution des normes d'action, des dispositifs publics et associatifs, de la réglementation et des formes de « gouvernance » institutionnelle. La fonction de l'expertise de l'équipe dirigeante dans la construction d'une crédibilité et d'une légitimité institutionnelles interne et externe.

Les méthodes d'investigation et de recueil des données. La constitution d'un fond documentaire et bibliographique adapté. La capitalisation de l'existant par la mise en perspective historique. Les méthodologies de l'entretien et du questionnaire au service de la décision. L'analyse des choix institutionnels dans une visée prospective.

L'évaluation des besoins, l'anticipation des réponses, la mise en scénario des solutions élaborées et l'évaluation de l'effectivité.

Les conditions du partenariat et de la mise en réseau. Définitions théoriques, enjeux, bilan de l'existant, anticipation. L'identification des acteurs, des besoins et des logiques d'intérêts en présence. Les modalités d'évaluation des coopérations. L'échéancier de la démarche, les modalités de contractualisation, les indicateurs de réussite, les modalités d'évaluation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques, supports polycopiés ou numériques, exercices pratiques.

INTERVENANTS

> Directeurs/directeurs généraux
> Consultants formateurs permanents et vacataires

COORDINATION

Emmanuelle ROBERT
Formatrice CAFDES
erobert@arifts-ponants.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

+ 2 jours
d'approfondissement
(12 heures)

DATES

9, 10, 11 septembre 2013

et 7, 8 novembre 2013

COÛT

815 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Catherine LE HEN
02 40 75 94 00
clehen@arifts-ponants.fr

> La gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service

DURÉE
3 jours
(18 heures)

+ 2 jours
d'approfondissement
(12 heures)

DATES
31 mars, 1er et 2
avril 2014

26, 27 mai 2014

COÛT
815 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Catherine LE HEN
02 40 75 94 00
clehen@arifts-ponants.fr

OBJECTIFS
Elaborer et exécuter le budget de l'établissement pour mettre à disposition les ressources financières permettant la mise en œuvre des missions et le fonctionnement.
Planifier et maîtriser la gestion budgétaire et financière pluriannuelle assurant une permanence des ressources indépendante de l'annualisation budgétaire.
Assurer la gestion logistique et immobilière garantissant l'affectation et l'adaptation des moyens techniques et matériels aux besoins de l'activité.
Mener une politique de prévention et de gestion des risques mettant à disposition une organisation et une planification assurant la sécurité des usagers et des professionnels.

PUBLIC
Travailleurs sociaux intéressés par l'accès à des fonctions d'encadrement, élus du personnel (DPCE).
Cadres intermédiaires et directeurs en poste dans le champ social, médico-social ou sanitaire.
(Cette formation peut constituer un appui formatif relatif au domaine de compétences 1 du CAFDES pour des personnes engagées ou souhaitant s'engager dans une démarche de validation des acquis de l'expérience concernant le CAFERUIS ou le CAFDES.)

CONTENU
Connaissance de la procédure budgétaire, son déroulement, ses modalités, sa chronologie. La négociation, la procédure contradictoire, l'exécution du budget. L'élaboration du budget prévisionnel.
Conception et définition de la gestion budgétaire et financière pluriannuelle. Les investissements, les plans pluriannuels de financement et d'investissement, la logique d'Etablissement Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD).
Connaissance et maîtrise de la gestion logistique immobilière. La politique d'achat et de renouvellement des équipements. La définition d'un cahier des charges, le traitement des marchés, l'appropriation des classifications des Etablissements Recevant du Public (ERP), la gestion de l'immobilier.
Elaboration d'une politique de prévention et de gestion des risques. Les outils et instances d'élaboration d'une organisation technique et humaine et d'une planification opérationnelle. Les moyens de mise en concordance entre prestation de qualité et sécurité des usagers et des professionnels.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Apports théoriques, supports polycopiés ou numériques, exercices pratiques.

INTERVENANTS
> Directeurs/directeurs généraux
> Consultants, contrôleur de gestion
> Formateurs permanents et vacataires

COORDINATION
Patrick REUNGOAT
Responsable de la formation CAFDES
preungoat@arifts-ponants.fr

> Le management et la gestion des ressources humaines

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances relatives à :
> la gestion des ressources humaines et du management,
> la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

S'approprier des éléments de droit social et de droit du travail relatifs au management.
Définir les obligations et enjeux de la communication interne.

PUBLIC

Travailleurs sociaux intéressés par l'accès à des fonctions d'encadrement, élus du personnel (DPCE).
Cadres intermédiaires et directeurs en poste dans le champ social, médico-social ou sanitaire.
(Cette formation peut constituer un appui formatif relatif au domaine de compétences 1 du CAFDES pour des personnes engagées ou souhaitant s'engager dans une démarche de validation des acquis de l'expérience concernant le CAFERUIS ou le CAFDES.)

CONTENU

Droit social - Droit du travail. Fondements du droit : les contentieux, notions de dommage et de faute. Le contrat de travail (CDI, CDD, contrats aidés) : embauches, modifications, rupture négociées, licenciements, conventions collectives et accords d'entreprises. Les droits syndicaux, les négociations obligatoires (NAO). Les instances représentatives du personnel (DP, CE, CHST). Les relations avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP). Le droit d'expression des salariés. Le droit à la formation, le plan de formation, le DIF, le CIF, etc.

Communication, évolutions et management.
Passage d'une logique de mission, d'action globale et de gestion de l'existant à une logique de prestations identifiées, d'appels à projet et d'anticipation dans le management la gestion des ressources humaines. L'évolution des exigences imposées aux organisations : clarification des objectifs, méthodes, indicateurs et procédures, le respect des droits des usagers et des schémas d'orientation et d'organisation. Les modes d'organisation du travail, les modes et systèmes de décision internes. La conception d'une politique et d'un plan pluriannuel de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières (GPEC), le management des groupes et le suivi individuel, le nouveau rapport qualification et compétences. La formalisation du management : le passage de l'oral à l'écrit, la prévalence de la preuve et de la trace sur la parole et le souvenir.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques, supports polycopiés ou numériques, exercices pratiques.

INTERVENANTS

> Directeurs/directeurs généraux
> Universitaires
> Formateurs permanents et vacataires

COORDINATION

Patrick REUNGOAT
Responsable de la formation CAFDES
preungoat@arifts-ponants.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

+ 2 jours
d'approfondissement
(12 heures)

DATES

16, 17, 18 décembre 2013

17, 18 février 2014

COÛT

815 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Catherine LE HEN
02 40 75 94 00
clehen@arifts-ponants.fr

> Prise en compte de la dimension éthique en position hiérarchique

DURÉE
2 jours
(12 heures)

DATES
28 février,
28 mars 2014

COÛT
326 euros

LIEU
Site Angevin
SAFRANTS

CONTACT
Secrétariat
02 41 48 96 35
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Discerner des conditions propices au renforcement du souci éthique dans une organisation.

Repérer ses argumentaires en termes de valeur et d'éthique.

Adapter les exigences de la loi à la déontologie.

Expérimenter les outils didactiques du positionnement.

PUBLIC
Dirigeants et cadres intermédiaires du secteur social et médico-social.

CONTENU
Clarification des termes : valeur, éthique, déontologie et leurs applications.

Respect des principes éthiques et des valeurs humanistes dans un contexte de raréfaction des moyens financiers.

Argumentation à développer face à un tarificateur soucieux avant tout de « faire des économies ».

Définition des conditions pour associer l'équipe et les élus associatifs au respect des valeurs fondatrices.

Nécessité d'une recherche de cohérence entre l'application de la loi et la déontologie.

Repérages des critères permettant de qualifier d'éthique une décision institutionnelle.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Exercice à partir d'une étude de cas ou de situation professionnelle.
Alternance entre apport théorique et application terrain puis retour d'expérience.

INTERVENANT
> Consultant

COORDINATION :
Régis SÉCHER
r.secher@arifts.fr

> PERSONNES ÂGÉES

- Accompagner le personne handicapée vieillissante 130
- Des ateliers, des activités pour valoriser la personne handicapée vieillissante : estime de soi, créativité, sociabilité, bien-être. 131
- Qu'est-ce qu'être soignant en Service de Soins de suite et de Réadaptation ? 132
- Passer du soin au prendre soin 133
- Vieillir, devenir... 134

> Accompagner le personne handicapée vieillissante

DURÉE
5 jours
(30 heures)

DATES
15, 16, 17, 18, 19
septembre 2014

COÛT
815 euros

LIEU
Site Nantais

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Développer et actualiser la connaissance du processus de vieillissement et de ses caractéristiques chez la personne handicapée.
Mesurer les impacts du vieillissement des personnes sur les projets personnalisés et le projet d'établissement ou de service.
Interroger, pour les adapter, les compétences et les pratiques professionnelles.
Appréhender les enjeux et les conditions de l'accompagnement personnalisé dans un cadre collectif.

PUBLIC
Tous professionnels des établissements et services accueillant des personnes handicapées vieillissantes.

CONTENU
Vieillissement et handicap : approche pluridisciplinaire d'un processus cumulatif.
Le cadre législatif et réglementaire de la prise en charge.
La co-construction du projet personnalisé :
> la personne handicapée vieillissante : parcours et trajectoire,
> les solutions d'accueil et de prise en charge,
> le travail en partenariat,
> le travail avec les aidants,
> les attentes et les besoins de la personne: observation, évaluation et anticipation,
> l'adaptation du projet de vie : l'aménagement des temps et des espaces.

Préparation des travailleurs handicapés à la cessation d'activité et accompagnement vers et pendant la retraite.
Le travail en équipe pluridisciplinaire : identifier les compétences professionnelles à mobiliser pour répondre à l'évolution des besoins de la personne.
L'évolution du projet d'établissement ou de service et l'adaptation de l'organisation du travail.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Apports théoriques.
Analyse de situations professionnelles.
Etude de documents.

INTERVENANTS
> Formateurs Secteurs social et sanitaire

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Des ateliers, des activités pour valoriser la personne handicapée vieillissante :

estime de soi, créativité, sociabilité, bien-être.

OBJECTIFS

Identifier ce qu'un accompagnement aidant de qualité sous-entend.
Repérer et prendre en compte les manifestations du vieillissement chez la personne y compris en situation de handicap, dans un projet d'animation.
Mettre en place des ateliers permettant de développer et ou maintenir la socialisation (créativité, stimulation cognitive, communication) et le bien-être.

PUBLIC

Tous professionnels des établissements et services accueillant des personnes vieillissantes.

CONTENU

Le vieillissement : notions et rappel théoriques :
> processus de vieillissement et manifestations,
> les différents comportements.

Les recommandations de bonnes pratiques auprès de la personne vieillissante et personne handicapée vieillissante.

Définition des techniques d'animation auprès des résidents :
> sens et finalité ?
> les centres d'intérêts de la personne.

Animation, besoins, attentes et désirs :
> organisation et choix des activités : lesquelles, en fonction de quoi ?
> repérer les spécificités d'une activité.
> les activités de socialisation, les activités de bien-être.

Mise en place d'un projet d'animation : conjuguer animation, objectifs et moyens :
> L'utilisation de différentes techniques : que prendre en compte ?

Méthodologie de projet :
> de la méthode à la mise en place d'ateliers adaptés,
> formulation des objectifs en lien avec le projet personnalisé du résident.

Rôle de l'animateur et fonctionnement de l'atelier :
> la préparation, le déroulement et la fin de l'activité,
> le choix des matériaux, du lieu,
> le choix d'une technique et les compétences de l'animateur.
> La gestion de groupe.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et méthodologiques
Mises en situation d'ateliers spécifiques
Elaboration d'un projet d'animation.
Evaluation des acquis de la formation

INTERVENANTS

> Formateurs travail social

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

5 jours
(30 heures)

DATES

24, 25, 26 novembre

15, 16 décembre 2014

COÛT

815 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Qu'est-ce qu'être soignant en Service de Soins de suite et de Réadaptation ?

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
2, 3, 4 juin 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Apporter des repères dans la compréhension de pathologies de longue durée : parkinson, sclérose en plaque, hémiplégies.

Repérer l'impact de ces pathologies dans la vie de la personne vieillissante.

Réinterroger les connaissances et les projections de chacun sur les situations de handicap.

Resituer l'hospitalisation dans un parcours de vie.

PUBLIC
Professionnels soignants en SSR.

CONTENU
Motricité et cognition, déficience et incapacité.

Le cheminement psychique induit par la maladie et la longévité.

Réflexions sur les diverses temporalités : durée d'hospitalisation / durée de la maladie, pathologie initiale / pathologie d'admission en SSR (ou autre).

Les compétences du patient, mobiliser les ressources des équipes, l'établissement d'un partenariat.

Patients et soignants : partenaires du projet thérapeutique.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Apports théoriques.
Travaux de groupe.
Travail à partir de mises en situations.
Exploration et analyse de situations professionnelles.

INTERVENANTS
> Cadre de santé
> Ergothérapeute
> Psychologue

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

> Passer du soin au prendre soin

OBJECTIFS

Réfléchir sur nos représentations de l'avancée en âge et de la vie en établissement.

Mieux appréhender et comprendre la situation de résident.

Interroger notre identité professionnelle et identifier nos ressources.

Professionnels / résidents / familles : instaurer une dynamique du vivre-ensemble en EPHAD.

PUBLIC

Tous professionnels des établissements et services accueillant des personnes vieillissantes.

CONTENU

Réflexion sur les notions de : lieu de vie / lieu de travail.

Le contexte économique de l'entrée en institution.

Approche du vieillissement, trajectoire de vie, projet de vie.

Approfondir les notions : accompagner, aider, prendre soin, prendre en soin, soigner.

Le rôle de chacun et le travail d'équipe multi-professionnelle.

Repérer les aptitudes des aînés : faire émerger les ressources et les capacités à s'exprimer.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.
Travaux de groupe.
Travail à partir de mises en situations.
Exploration et analyse de situations professionnelles.

INTERVENANTS

> Cadre de santé
> Ergothérapeute
> Psychologue

COORDINATION :

Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

DURÉE

3 jours
(18 heures)

DATES

7, 8, 9 avril 2014

COÛT

489 euros

LIEU

Site Nantais
PONANTS

CONTACT

Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

> Vieillir, devenir...

DURÉE
3 jours
(18 heures)

DATES
6, 7, 8 octobre 2014

COÛT
489 euros

LIEU
Site Nantais
PONANTS

CONTACT
Secrétariat
02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr

OBJECTIFS
Appréhender le vieillissement selon la perspective dynamique et évolutive de la psychologie développementale.

Interroger les représentations du vieillissement, de la vieillesse et du vieillard.

Différencier les différents types de vieillissement et leurs différents facteurs.

Considérer les changements et les transformations vécus par l'adulte vieillissant et leurs variations personnelles.

Réfléchir aux modes d'accompagnement professionnel des personnes vieillissantes.

PUBLIC
Tous professionnels des établissements et services accueillant des personnes vieillissantes.

CONTENU
La vieillesse, un ou des âge(s) de la vie.

Les représentations sociales et personnelles du vieillissement et de la vieillesse.

Vieillissement et transformations cognitives.

Mémoire et apprentissages.

Vieillissement, expériences sociales et expériences affectives.

La vieillesse : une crise identitaire ?

Les troubles du vieillissement.

L'accompagnement de la personne vieillissante.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
Apports théoriques.
Travaux de groupe.
Travail à partir de mises en situations.
Exploration et analyse de situations professionnelles.

INTERVENANTS
> Psychologue du développement

COORDINATION :
Véronique AMIEUX
v.amieux@arifts.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

ÉDITION 2014

> LISTE DES INTERVENANTS 136

> ADRESSES DES ÉTABLISSEMENTS 138

> BULETIN D'INSCRIPTION 139

LISTES DES INTERVENANTS

APPELL	Jean-Robert	Educateur de Jeunes Enfants
BADAIRE	Gilles	Psychologue et psychosociologue
BARTHELEMY	Joël	Sociologue, Auteur
BEDOUET	Denise	Educatrice spécialisée, DEES Art et Thérapie
BEILLEVAIRE	Dominique	Eduatrice de Jeunes Enfants, sculpteur céramiste
BERTRAND	Christophe	Educateur de Jeunes Enfants, Responsable de structure
BESNARD	Florence	Consultante petite enfance, Directrice filière petite enfance dans une association gestionnaire d'établissements petite enfance
BORDEIANU	Fanny	Médiatrice sanitaire, intervenante Médecin du Monde
BOUMENDIL	Sylvia	Formatrice permanente à l'ARIFTS, professionnelle petite enfance
BREUT	Michel	Formateur, psychologue de l'éducation et des apprentissages
BRIENT	Pierrick	Psychanalyste, Psychologue clinicien CHU de Nantes
CARRETERO	Sophie	Formatrice CEMEA
CHARRIER	Dimitri	Educateur de Jeunes Enfants
CHEVALIER	Benoît	Kinésithérapeute pédiatrique
CODOBA	Simion	Travailleur social, membre de la communauté ROM
COUTAND	Dany	Musicienne
COUTEAU-BERTU	Martine	Educatrice de Jeunes Enfants, Responsable de RAM
DECORCE	Nadine	Educatrice de Jeunes Enfants
DECRE	Sylvie	Consultante en management, Educatrice de Jeunes Enfants
DEMEUZOIS	Florence	Psychologue
DEMOUVEAU	Lucette	Assistante sociale en collège, DSTS et maîtrise en intervention et développement social
DEVRIENT	Sylvaine	Coordinatrice Médecins du Monde Nantes
DOGBO	Jean-Claude	Educateur spécialisé, prévention spécialisée agglomération nantaise
DURAND	Jean-Pierre	Formateur, cadre supérieur de santé psychiatrie adultes
FIOLET	Valery-Anne	Educatrice de Jeunes Enfants, Formatrice Assistants Maternels
FONDIN	Claire	Socio-psychologue, consultante DEA psychologie « Education, cognition, communication »
FOUILLET	Sylviane	Animatrice d'ateliers d'expression créatrice
FRABOLOT	David	Musicien, formateur musique et handicap Coordinateur de l'association Tambour Battant
GABORIEAU	Sylvie	Formatrice permanente à l'ARIFTS, DEA Sociologie
GABORIT	Michelle	Formatrice permanente à l'ARIFTS, psychologue
GALLAND	Dominique	Comédienne professionnelle, Animatrice d'ateliers expression théâtrale et corporelle
GELABALE	Agnès	Psychologue
GELINIER	Jean-Yves	Directeur d'un établissement médico-social (DSTS) et (DHEPS)
GOMOND	Brigitte	Consultante en management
GOURAUD	François	Formateur permanent à l'ARIFTS, Docteur en Sciences de l'Education
GRENIER	Marie-Christine	Professionnelle de la petite enfance

GUERIN	Isabelle	Formatrice permanente à l'ARIFTS, Juriste
GUERIN	Mickaël	Médiateur insertion Gens du Voyage, DEA sociologie
GUIHOT	Stéphanie	Psychologue
HANOUX	Danièle	Formatrice Travail Social
HUET	Solène	Formatrice en communication relationnelle
HUTEAU	Chrystèle	Responsable petite enfance
JOURDRAN	Camille	Psychologue
JOURNÉ	Mickaël	Consultant en management
KOUTSODONTIS	Frédérique	Peintre plasticienne
LAMBERT	Patrice	Psychanalyste, Maître de conférences associé Université d'Angers
LE CORRE	Monique	Architecte du CAUE 44 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
LE GAL	Loïc	Ex-directeur des équipements d'accueil des GDV
LE GOFF	Catherine	Cadre de santé
LECHANTRE	Laurence	Conteuse
LECUNFF	Lara	Psychomotricienne
LEFEUVRE	Hervé	Volontaire du mouvement ADT Quart Monde, coordinateur croisement des savoirs et des pratiques
LIMANE	Malika	Formatrice permanente à l'ARIFTS, Master Psychologie du travail
MAANNI	Hamid	Formateur permanent à l'ARIFTS
MARCHAND	Céline	Educatrice de Jeunes Enfants, responsable de structure
MARINOPOULOS	Sophie	Psychologue
MARTIN	Marie-Christine	Professionnelle de la petite enfance
MARTINEAU	Paulette	Directrice d'un IME
MARTIN-LAUZER	Tanneguy	Formateur Professionnel d'Adultes, membre du réseau CRESUS
MEIGNEN	Nicole	Psychologue
MEYER	Delphine	Psychomotricienne
MINOT	Elodie	Educatrice spécialisée, esthéticienne diplômée
MORAEL	Pauline	Psychologue
PASQUIER	Laurent	Moniteur-éducateur, Brevet d'Initiateur Fédéral d'Aïkido, ceinture noire 2e Dan
PAUL	Maëla	Docteur en Sciences de l'Education, Auteur
PRUAL	Yves	Musicien, psychologue, professionnel en formation musical
PUYO	Jean	Chef de service, formateur systémicien association Kairos
QUENTEL	Nicole	Psychologue
QUEUDET	Jacques	Docteur en sociologie
ROBERT	Emmanuelle	Formatrice permanente à l'ARIFTS, Docteur en Sociologie
ROBIN	Régis	Formateur permanent à l'ARIFTS
THOUARY	Patricia	Professionnelle de la petite enfance
THOUZEAU	Anne	Médiatrice du livre
TOCQUART	Maxime	Personne Ressource, membre de la communauté GDV
VOISINNE	Alain	Psychanalyste

ADRESSES DES ÉTABLISSEMENTS

ANGERS
LE SAFRANTS

SAFRANTS
ANGERS
10 rue Darwin
49000 ANGERS
Tél. 02 41 22 14 70

SAFRANTS
ANGERS
6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 1
Tél. 02 41 48 20 22

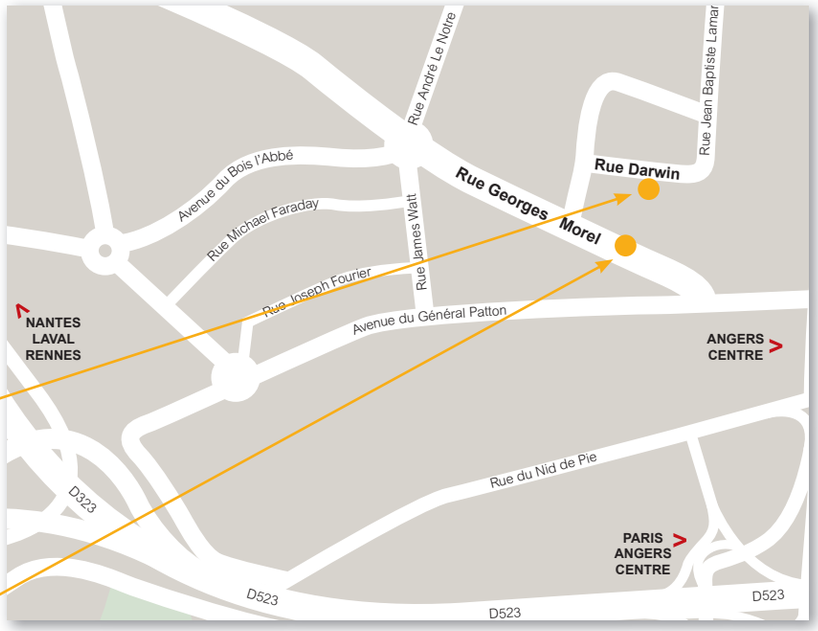

NANTES
LE PONANTS

PONANTS
Site St-Jacques
102 rue St-Jacques
44200 NANTES
Tél. 02 40 75 68 09

PONANTS
Site Perrin
11 place Jean Perrin
44400 REZÉ
Tél. 02 40 84 04 85

PONANTS
Site La Classerie
116 rue de la Classerie
44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 69 94

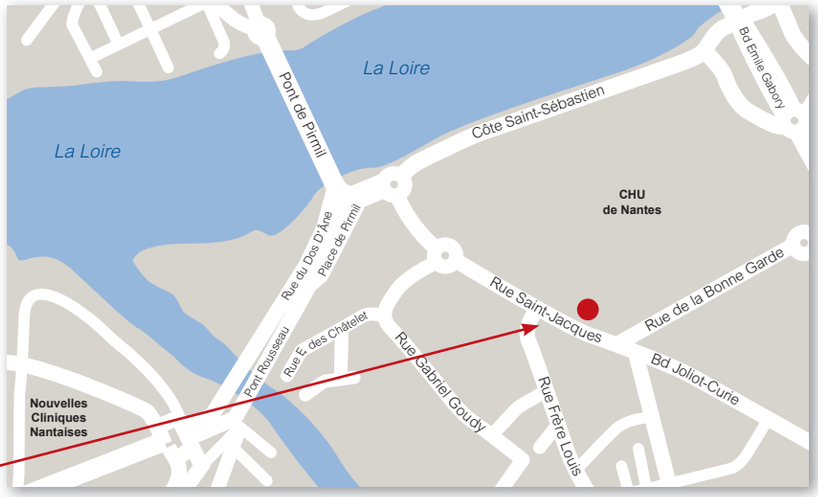

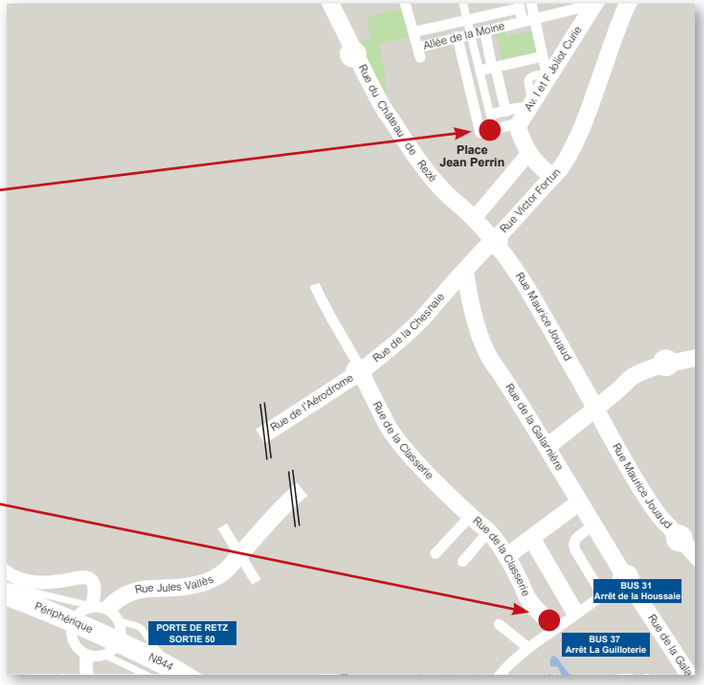

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de compléter ce feuillet
(réservé aux stages de formation continue)
et de retourner sous enveloppe affranchie :

ARIFTS - Service formation continue
102 rue Saint-Jacques - 44200 NANTES

N° d'enregistrement Formation Continue : 52 49 02 547 49

Intitulé du stage choisi : _____

Date(s) : _____

Nom - Prénom (en capitales) : .....

Fonction : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... Courriel : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Employeur : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Courriel : .....

Téléphone: ..... Fax : .....

Structure : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Courriel : .....

Téléphone: ..... Fax : .....

Facturation *(si différente de l'adresse de l'employeur)* : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone: ..... Fax : .....

Signature

A : ..... Le : .....

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Au titre de règlement des droits d'inscription, **un accompte de 75 euros** vous est demandé.
Un mois avant l'ouverture de la formation, vous recevrez une convocation

En cas de désistement à moins de 10 jours du début du stage, l'accompte reste acquis à l'organisme formateur. L'organisme se réserve la possbilité d'annuler les stages dont le nombre de participants serait insuffisant. Cette annulation se fera, le cas échéant, un mois avant la date de début de stage. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées.

ARIFTS
Pays de la Loire

La formation aux métiers sociaux

SIÈGE SOCIAL

Directeur général
Bruno LE CAPITAINE

6 rue Georges Morel
49045 ANGERS CEDEX 1

www.arifts.fr

ÉTABLISSEMENTS

PONANTS

PÔle **NAN**tais en **T**ravail **S**ocial

Directeur : **Maurice SURIRAY**

ÉTABLISSEMENTS :

102 rue Saint-Jacques - 44200 NANTES
Tél. 02 40 75 68 09

11 place Jean Perrin - 44400 REZÉ
Tél. 02 40 84 04 85

116 rue de la Classerie - 44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 69 94

SAFRANTS

Site **A**ngevin de **F**ormation, **R**echerche et **A**ccompagnement en **T**ravail **S**ocial

Directrice : **Muriel BRZEGOWY**

ÉTABLISSEMENTS :

6 rue Georges Morel - 49000 ANGERS
Tél. 02 41 48 20 22

10 rue Darwin - 49000 ANGERS
Tél. 02 41 22 14 70

FORMATION CONTINUE

Directeur
Régis SÉCHER

102 rue Saint-Jacques
44200 NANTES

Tél. 02 40 75 99 05

www.arifts.fr